



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1908 VENDREDI 10 JANVIER 2014

PRÉSENCE DES SELEKA EN RDC

La crainte d'un effet déstabilisateur



Des réfugiés centrafricains en RDC

La RDC subit actuellement le contrecoup des événements survenus en Centrafrique aux premières heures de la prise de Bangui par la coalition Seleka. Dans la foulée, ainsi que l'a révélé le représentant spécial adjoint de la Monusco, des ex-soldats des Forces armées de la Centrafrique s'étaient enfuis avec armes et bagages pour se réfugier de l'autre côté du fleuve Ubangui. On noterait aussi l'infiltration des éléments incontrôlés de l'ex-coalition rebelle de la Seleka dont une grande partie s'est déportée en Province Orientale. Infiltrés parmi les déplacés centrafricains fuyant les combats dans leur pays, ces militaires connus pour leur cruauté constituent un motif d'inquiétude pour la sécurité des populations de la Province Orientale et de l'Équateur. La Monusco a promis de contribuer au rétablissement de la situation sécuritaire dans les zones actuellement occupées par ces deux groupes armés étrangers à travers des actions visant leur neutralisation et leur désarmement.

Page 17

INTERVIEW

Maïka Munan : « J'étais dans le cercle le plus restreint du Seigneur Ley »

Arrangeur de renom, le guitariste Maïka Munan parle du Seigneur Tabu Ley qui a tiré sa révérence le 30 novembre 2013. Se confiant sans détours aux *Dépêches de Brazzaville*, il égrène les bons moments passés avec la super star africaine à l'ombre de laquelle il a aiguillé son talent et perfectionné son art. Dans cet entretien à bâton rompu, il précise le rôle qu'il a ajouté aux côtés de Pascal Tabu Ley, grâce à qui il a mis pour la première fois ses pieds dans un studio d'enregistrement. Parlant de Pegguy Tabu que d'aucuns voient déjà comme le successeur de son père, Maïka Munan lui conseille de suivre son cheminement et de tracer sa propre voie. « Il faut assumer le fait d'être le fils et savoir aussi rester soi-même ». Ainsi peut se décliner la recommandation-phare qu'il fait à ce jeune artiste.

Page 19

PROCESSUS ÉLECTORAL

Adoption du Code de bonne conduite des partis politiques

Adopté lors de la quatrième réunion de liaison entre la Céni et les représentants des partis politiques tenue le 8 janvier, ce document vient compléter les lois existantes sans les remplacer et s'impose du point de vue moral à tous les partenaires au processus électoral en cours. La signature officielle de ce nouveau Code par les présidents des formations politiques est annoncée pour le 8 février. Le document améliore les anciens Codes au regard des expériences du passé avec pour objectif de créer un environnement propice à l'organisation des élections crédibles.

La Céni ayant manifesté sa ferme volonté d'impliquer toutes les parties prenantes au processus électoral en cours, tout dépendra du respect des uns et des autres des engagements pris.

Page 19



Une femme accomplissant son acte de vote

CHAN 2014

Deuxième match amical des Léopards locaux contre Polokwane City

Après le premier match de réglage perdu contre Black Leopards de la D2 sud-africaine, les Léopards locaux de la RDC qui préparent la phase finale du troisième Championnat d'Afrique des Nations (Chan) jouent leur dernier match de préparation contre Polokwane City de la D1 sud-africaine où évolue l'ancien gardien de but international congolais Marcel Mayala du DCMP. Le premier match livré contre cette équipe sud-africaine a permis à son coach Mui Tubile Santos de tourner son effectif. Tous les joueurs ont été sur l'aire de jeu, en dehors du milieu défensif de l'AS Dragons de Kinshasa Mavuba Nlandu blessé.

Entre-temps, le coordonnateur des équipes nationales et 6e vice-président de la Fécofa, Théobald Binamungu, a tenu une réunion avec l'équipe le 8 janvier à Polokwane, au cours de laquelle il a rassuré les joueurs sur leurs primes.

Page 20

BUDGET 2013

Le satisfecit des députés pour l'amélioration du social

La plénière du 8 janvier consacrée au débat sur la loi des finances 2014 a également permis de faire un bilan pour l'exercice passé. Sur les trois missions essentielles confiées au gouvernement au début de cet exercice, il a été noté la pacification du pays, la valorisation de la monnaie nationale et l'amélioration du social des Congolais. Un analyste proche de l'Assemblée nationale qui a suivi ce débat pense que le gouvernement devra garder le cap en ce qui concerne le volet social, notamment dans son programme de développement du secteur des ressources hydrauliques et de l'énergie. Selon cette source, les différentes actions menées sur le terrain ont montré leurs intérêts pour le développement du pays et l'amélioration des conditions de vie de la population. Mais il faudra les consolider et faire mieux.

Page 17

ÉDITORIAL

Respect

Il est bien évident qu'aucune démocratie, dans aucun pays, sur aucun continent, n'est sans défaut. Imaginée par les hommes et donc imparfaite par nature, cette forme de gouvernance ne manque ni d'approximations, ni de failles que les sociétés modernes s'emploient à corriger au fur et à mesure que le temps passe. Et c'est très bien ainsi, comme le prouvent les progrès accomplis sur les cinq continents depuis que les philosophes de la lointaine Europe imaginèrent il y a près de trois siècles d'institutionnaliser ce système fondé sur le dialogue, la tolérance, l'équilibre des pouvoirs, le respect de l'autre.

Instaurée chez nous au terme d'une Conférence nationale houleuse et passionnée, mais aussitôt dégradée et foulée aux pieds par ceux qui avaient reçu mission de la mettre en pratique, notre démocratie est née véritablement au lendemain de la terrible guerre civile qui suivit. Elle est en quelque sorte le fruit de la souffrance collective et de la volonté tout aussi collective de sortir de l'ornière dans laquelle nous avait plongés le refus de quelques-uns d'instaurer le gouvernement de l'homme par l'homme qui l'inspire.

Alors qu'en ce début d'année un débat s'instaure, sinon dans la société civile du moins dans la classe politique congolaise, sur les réformes qu'il convient ou non d'apporter au texte constitutionnel régissant notre pays, il n'est pas inutile de rappeler aux acteurs de cette nouvelle et décisive avancée que la principale vertu de la démocratie demeure le dialogue. Rappeler également, en insistant sur cet aspect de la question, qu'un tel dialogue n'est et ne sera possible dans les mois à venir que si ses grands acteurs se respectent les uns les autres.

Sans aller, comme le font déjà certains, jusqu'à imaginer la tenue d'états généraux de la nation qui réuniraient les élus du peuple, les dirigeants politiques, les universitaires et les penseurs, les forces traditionnelles, bref tout ce que le Congo compte d'hommes et de femmes chargés de responsabilités collectives, il convient dès à présent d'en appeler à la responsabilité de chacun dans la conduite de cette évolution nécessaire. Celle-ci ne portera, en effet, les fruits attendus par la collectivité nationale que si ses différents acteurs se respectent les uns les autres. Utopie, dira-t-on. Non, simple bon sens !

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

La pharmacie Mavré fermée depuis lundi

Le propriétaire de l'officine de jour la plus fréquentée par les Brazzavillois a décidé de mettre la clef sous la porte. Une décision motivée par un arrêt juridique qui n'a pas été en sa faveur alors que Mavré s'estimait lésé dans l'affaire jugée.



La façade principale de la pharmacie

Son avocat, maître Éric Ibouanga, joint au téléphone par Les Dépêches de Brazzaville, confirme la décision du patron de l'entreprise qui dit avoir été victime d'une escroquerie par un sujet ouest-africain. Ce dernier refuse de lui payer son dû.

Par rapport à ce qu'il qualifie d'escroquerie, le responsable de la pharmacie Mavré avait saisi la justice. Malheureusement, le jugement l'a condamné à payer 120 millions FCFA à son débiteur ouest-africain. « *Le propriétaire de Mavré est en colère. Il menace de fermer parce qu'il se sent en insécurité judiciaire avec des conséquences que l'on regrette tous et qui peuvent occasionner des catastrophes. Aux autorités compétentes de tirer les conséquences nécessaires* », a déclaré l'avocat.

La fermeture de la pharmacie est une réaction à cette insécurité judiciaire qu'il ne supporte pas. Selon le plaignant, le jugement rendu ne respecte pas la loi et le procès se serait déroulé dans des conditions frauduleuses.

Certaines sources avancent que Mavré aurait gagné le procès en première instance. En appel, ni lui ni ses avocats n'ont été écoutés. D'où sa surprise de se voir condamné par la Cour d'appel. « *C'est inadmissible !* », a-t-il déclaré avant d'ajouter qu'il aurait dû être entendu de manière contradictoire avec ses adversaires. Ce qui n'a pas eu lieu. « *Il ne s'est pas expliqué sur le fond et sur les éléments du litige mais, sur la base d'une fausse procédure, on le condamne. L'escroquerie porte sur des sommes d'argent. Un sujet*

ouest-africain, avec qui il avait une relation de confiance, a signé des décharges et ne veut plus rembourser les prêts. Ce dernier se permet de l'emmener en bateau », a expliqué maître Éric Ibouanga. Et d'ajouter : « *À la Cour d'appel, il n'a pas été entendu sur les circonstances qui l'ont conduit à faire ce prêt ou sur les décharges signées et qui lui servent de justificatifs. Voilà qu'on le condamne. En plus, le pourvoi introduit par ses avocats a connu un rejet.* »

La décision juridique, rendue le 3 janvier par la chambre pénale de la Cour suprême, vient compromettre la situation sociale de plusieurs Congolais, employés de la pharmacie. À suivre...

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhis
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Alain Akouala Atipault : « Nous devons réussir un nouvel aménagement de notre territoire »

La République du Congo a conclu des partenariats, à formaliser, avec l'Île Maurice dans la perspective de l'industrialisation du pays. Le ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales (ZES), Alain Akouala Atipault, qui explique les enjeux de ces accords aux Dépêches de Brazzaville, rebondit aussi sur les ZES dont le démarrage est d'actualité. Interview exclusive.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelles sont les garanties de ce partenariat ?

Alain Akouala Atipault : Les partenaires ont estimé, pour la sécurisation psychologique et concrète de leurs investissements de part et d'autre, signer un accord qui les protège de manière réciproque. En même temps, ils évitent la double taxation. Le président de la République pense que les conditions sont réunies pour que le Premier ministre de l'Île Maurice puisse venir en visite d'État au Congo. Cette invitation est l'aboutissement de trois années de travail. Il est prévu, si tout va bien, l'arrivée du ministre de



Le ministre Alain Akouala Atipault lors de son séjour mauricien

tion des ZES ?

A.A.A. : Le président est revenu dans son message de fin d'année sur l'enseignement. Cela veut dire que le besoin de formation est là. Et il est criant. Je n'assume pas la coordination mais nous avons fait la suggestion au directeur de cabinet du chef de l'État de préparer une sorte de comité interministériel avec un certain nombre de ministères concernés par les ac-

maine qui répondent à leurs attentes.

LDB : Ne pensez-vous pas que vous mettez la charrue avant les bœufs en pensant à la formation maintenant, alors qu'on ne parle des ZES que depuis 2009 ?

A.A.A. : Nous ne mettons pas la charrue avant les bœufs même si, il est vrai, on ne parle des ZES que depuis 2009. Les études de faisabilité ont démarré en 2012, je crois. Aujourd'hui elles sont terminées. Et elles nous révèlent les filières industrielles que nous pouvons développer, les investissements que nous pouvons réaliser en termes d'infrastructures au niveau des ZES, le nombre d'emplois à créer. Dès lors que vous connaissez le nombre et le type d'emplois, il faut penser à la formation. Les études nous révèlent aussi l'impact sur notre croissance économique. Quand l'Île Maurice arrive à faire une diversification de son économie sur 40 ans, c'est parce qu'elle a bénéficié d'une stabilité politique. Il y a une possibilité de faire de la prospective. Lorsque l'on décide de passer de la canne à sucre au textile dans 10-15 ans, on a le temps de se préparer. Dans notre cas, et d'une certaine manière, nous sommes obligés de travailler dans l'urgence, de mener tout de front. Au-delà d'une formation spécifique, il y a aussi une formation générale. Une étape durant laquelle nous devons octroyer aux jeunes Congolais des formations de conquérants.

mique indéniable aujourd'hui, ont travaillé pendant 30, 40 et 45 ans. Ce travail était accompagné d'une stabilité politique et institutionnelle. On ne peut pas structurer les trente prochaines années de notre pays sans passer par des études de faisabilité. C'est pour la première fois que nous avons une vision du développement industriel de notre pays. Avant, nous n'avions pas créé un environnement pour permettre l'éclosion du secteur privé. Nous avons une trame de l'industrialisation de notre pays que l'on peut retoucher. Il nous reste une chose essentielle qu'est la loi. Nous allons démarrer les travaux d'une commission transversale qui sera composée de tous les ministères concernés par ce processus et des représentants de la Cour suprême, des commissions Économie et Finances du Parlement. C'est une loi qui va révolutionner notre pays sur le plan économique car elle a fait l'objet d'une étude par le consortium. Une loi qui est le résultat de 15.000 observations des ZES du monde. Ces commissions, qui sont au nombre de 37, démarrent dans deux semaines. Cette loi sera débattue en Conseil des ministres avant d'arriver au Parlement. Il est possible qu'elle soit adoptée au cours de la session de mars. À partir de là, nous serons armés pour faire face à ceux qui, dans le monde entier, s'intéressent au processus de création des ZES au Congo. Je remercie, en passant, les collègues qui ont désigné les experts pour prendre part à cette commission.

LDB : Donnez-nous des détails sur cette loi et cette architecture juridique.

A.A.A. : La loi met en place, non seulement le statut des ZES au Congo, mais elle précise aussi les avantages au plan fiscal-douanier, en indiquant les conditions que devront remplir les entreprises désireuses de s'installer dans les ZES, pour pouvoir faire intervenir une expertise étran-

gère. Elle précise aussi la place réservée à la ressource humaine locale, et aux sous-traitants congolais. Le même arsenal juridique prévoit aussi les organes qui vont assurer la gouvernance économique et juridique de ces ZES. En l'occurrence, nous aurons trois organes essentiels : une agence de planification qui va définir les termes de référence de chaque ZES ; un développeur, c'est l'organe qui sera chargé de développer la ZES en fonction des termes de référence indiqués par l'agence de planification et, enfin, un organe de régulation pour les litiges pouvant éventuellement surgir dans le fonctionnement de ces ZES. Fort des manifestations d'intérêt aujourd'hui, avec la fin des études de faisabilité et la loi qui sera bientôt adoptée, il n'y a pas de raison que d'ici à la fin de 2014, l'on ne puisse pas démarrer une ZES.

LDB : Pourquoi avoir choisi en premier lieu la zone économique d'Oyo-Ollombo ?

A.A.A. : C'est l'une des zones où des études de faisabilité ont été terminées avant. Les études de Pointe-Noire viennent de nous parvenir alors qu'Oyo-Ollombo a l'avantage d'avoir son étude complète. On a défini les infrastructures à construire. Des propositions venant de Singapour sont à nos portes. C'est la zone dont les infrastructures ont été évaluées et le chemin directeur prêt. La préparation du budget 2014 a intégré les éléments concernant cette ZES.

LDB : N'y a-t-il pas doublon lorsqu'on parle de ZES et de zone industrielle ?

A.A.A. : Non ! Parce que la zone industrielle fait partie de la ZES. En revanche, la ZES est une ville qui se construit en s'appuyant sur des activités industrielles qui vont générer des activités immobilières, bancaires, de service, etc. Nous devons réussir un nouvel aménagement de notre territoire national. Le Congo a une superficie de 342.000 kilomètres carrés avec quatre millions d'habitants et 80% de la population vivant entre Brazzaville et Pointe-Noire. On ne peut pas préparer le 21^e siècle de cette façon. Donc, à travers les ZES, nous réussirons à recréer de nouvelles villes. Une ZES comporte ce qu'on appelle le pôle industriel et ce qu'on peut considérer comme des pôles commercial, économique, financier, immobilier et touristique. Ce sont de nouvelles villes modernes qui vont être créées autour de ces activités. C'est un processus long qui nous servira tous. Le travail doit se faire sur une durée de 15 ans, voire 20 ans.

Propos recueillis par Nancy France Loutoumba et Yvette Reine Nzaba



Échange de document

l'Économie et des Finances de l'Île Maurice, en février, avec une délégation pour que nous travaillions sur ces différents accords qui attendent d'être signés. Au-delà de la formation, les Mauriciens sont intéressés par la pêche, les hydrocarbures, le tourisme et d'autres secteurs.

LDB : Comment le Congo se prépare-t-il à recevoir les 15 bourses octroyées par les Mauriciens, étant donné que l'idée émane de la créa-

tion des ZES ?

En effet, nous allons embrasser tout ce que le processus d'industrialisation de notre pays peut procurer à travers les ZES. Il s'agit de transformer nos ressources naturelles, de créer de la richesse sur place pour pouvoir créer des emplois pour les jeunes Congolais. Par conséquent, ceux-ci doivent absolument être formés afin que, demain, les entreprises qui s'installeront puissent avoir en face d'elles une ressource hu-

LDB : Les zones économiques spéciales démarrent cette année. Qu'est-ce qui va être fait concrètement pour que ça ne soit pas une chimère ?

A.A.A. : Nous comprenons l'impatience des Congolais. Mais il faut comprendre qu'il est impossible de changer la structuration d'un pays en deux, trois ou quatre ans. Les pays comme la Chine, l'Île Maurice, Singapour et autres qui connaissent une évolution écono-



Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement : 2100155019170
N° d'identification du Projet : P-CG-KFO-001



Recrutement d'un Cabinet de Consultant pour l'opérationnalisation de la Maison de l'Entreprise du CONGO (MEC) en République du Congo

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « Recrutement d'un Cabinet de Consultant pour l'opérationnalisation de la Maison de l'Entreprise du Congo(MEC) en République du Congo».

2. Les services prévus au titre de ce contrat visent, à partir des attributions officielles assignées à la MEC, à définir son modèle économique et plus spécifiquement à :

- Définir l'organisation cible de la MEC ;

Structure organisationnelle

Ressource humaine

Cartographie des Processus régaliens

Outils de gestion et éléments d'architecture fonctionnelle, applicative et technique(IT)

- Elaborer le plan d'affaires et de mise en œuvre prévisionnels; Plan stratégique, Plan opérationnel, hypothèses de revenus / sources de financement, Budgets prévisionnels (Investissement et fonctionnement)

Plan de déploiement et phasage

Chronogramme détaillé d'implémentation par chantier

- Cartographier les besoins d'accompagnement inhérents au changement induits lors de la mise en place de la MEC

Identification des écarts entre la situation actuelle et la cible

Définition du plan de formation associé

- Définir et mettre en œuvre le plan de communication du concept (MEC)

quel produit, service, action, que veut-on promouvoir ?

quels sont les objectifs ? (type d'objectifs : de notoriété, d'image, de comportement, d'information) auprès de quelles cibles? (Définition des cibles, et de leurs freins et motivations.) par quels moyens - adaptés à chaque cible, et en fonction du budget selon quel planning

- Effectuer un diagnostic architectural externe et interne avec spécifications et recommandations des besoins d'aménagements du bâtiment de Pointe-Noire devant abriter l'antenne de la MEC. Ce diagnostic devra être alimentée en amont en particulier en ce qui concerne les aménagements internes par le « Benchmark » de l'organisation des espaces des organisations similaires prévu à la phase 2 des TDRS associés à cet AMI.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un

Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le lundi 27 janvier 2014 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : Recrutement d'un cabinet en vue de l'opérationnalisation, de la Maison de l'Entreprise (MEC) Brazzaville – République du Congo.

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 686 87 44 /05 532 63 59 ; e-mail : pade.pacadece@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 08 janvier 2014

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA



INVITATION À SOUMISSIONNER

N° HCR/BZV/UAL/001/14

POUR L'AUDIT DES SOUS PROJETS DE L'ANNEE 2013 DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES, MIS EN ŒUVRE PAR SES PARTENAIRES A BRAZZAVILLE, BETOU, IMPFONDO, LIRANGA/NDJOUNDOU ET LOUKOLELA.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un avis d'appel d'offres pour l'audit de ses sous projets mis en œuvre en République du Congo en 2013, par ses partenaires opérationnels et de mise en œuvre dans les localités suivantes :

- Brazzaville
- Bétou
- Impfondo
- Liranga / Ndjoundou
- Loukoléla.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 06, rue du 18 mars 1977, quartier Cathédrale Sacré cœur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR Brazzaville, au plus tard le 20 janvier 2014 à 12 h 00.

Brazzaville, le 06 Janvier 2014



OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 001/2014

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Agent de Sécurité
Grade du Poste : FSN-02 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: jeudi 02 janvier 2014;

DATE DE CLOTURE: jeudi 16 janvier 2014

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche trois (3) individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer la surveillance, la sécurité et la protection des propriétés et du personnel du gouvernement américain. Les intéressés (ées) exécuteront également d'autres tâches sur instructions de leur superviseur respectif. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

Idées-forces sujet en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□« *Les entrepreneurs africains sont des héros. Pas simplement en raison des défaillances du système fiscal et institutionnel ou de la corruption, car c'est bien d'avoir une usine mais encore faut-il que la route ne soit pas inondée six mois par an et que l'électricité fonctionne chaque jour.* »

Jean-Michel Severino, ancien directeur général de l'Agence française de développement, entretien sur RFI le 4 janvier 2014.

□« *L'art est une lanterne qui précise certains éléments auxquels on ne fait pas attention.* »

Cheik Diouf, sculpteur sénégalais,
dans *Les Dépêches de Brazzaville* le magazine, n° 10.

□« *Les acquisitions et modernisations des forces armées, le développement de leurs capacités opérationnelles représentent des enjeux stratégiques pour l'Afrique.* »

Laurent Touchard, chercheur indépendant en histoire militaire et sur les questions de défense,
le 15 novembre 2013 dans *Jeune Afrique*.

□« *Le développement ne sera durable que lorsque l'Afrique transformera elle-même ses matières premières.* »

Dov Zerah, ancien directeur de l'Agence française de développement,
le 23 juillet 2013 lors du *Forbes Afrique* tenu à Brazzaville.

PROMOTION DE LA FEMME

La Chine disposée à accompagner le Congo

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Chine en République du Congo, Guan Jian, a indiqué, le 9 janvier, à la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, que son pays voulait soutenir son action.

Selon le diplomate chinois en poste à Brazzaville, la cause des femmes est très importante et très noble. « Nous avons discuté de la coopération entre nos deux gouvernements dans le domaine de la femme. Je pense qu'il y a beaucoup de domaines dans lesquels nous pouvons approfondir notre coopération. Nous fêtons cette année, le cinquantenaire de l'établissement des relations sino-congolaises, c'est aussi un grand moment pour le Congo et la Chine de consacrer des efforts dans le domaine de la promotion des femmes », a-t-il déclaré à la presse, à sa sortie d'audience. Les deux personnalités ont notamment parlé du projet de construction d'une Maison de la femme dans chaque département du pays. Ce projet jugé capital par le ministère n'a pas été retenu dans le cadre de la commission mixte prévue cette année. « Nous entendons contribuer à la promotion de la femme au Congo à travers la construction des Maisons de la femme dans tous les départements du pays. Je pense que c'est une bonne proposition de la ministre, car il est très utile d'avoir toutes



Les deux parties pendant la réunion. crédit Adiac

ces structures pour faciliter leur développement dans le travail et pour relever leur niveau de vie. Nous pouvons maintenant commencer à examiner toutes ces possibilités, étudier les modes de réalisation de ce projet. Je ferai un rapport au gouvernement chinois », a assuré Guan Jian. La ministre de la Promotion de la femme a également discuté avec son interlocuteur de l'invitation que la Fédération des femmes de Chine a adressée aux femmes leaders du Congo pour participer à une activité dans ce pays ami, plus précisément des conditions du voyage et de sa périodicité. « Dans le cadre de la célébration du cinquantenaire des relations sino-congolaises, nous avons déjà un programme concernant les échanges de visites des femmes des deux pays, maintenant nous al-

lons envisager des projets pour célébrer ce cinquantenaire dans tous les domaines y compris celui de la coopération des activités bilatérales entre les femmes des deux pays », a conclu l'ambassadeur de Chine au Congo.

Le dernier point abordé concernait le renforcement des capacités et la formation des femmes, notamment dans certains domaines dont l'artisanat, en partenariat avec le ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat. De son côté, Catherine Embondza Lipiti a rappelé au diplomate chinois que 51% de la population congolaise était constituée de femmes, mais que beaucoup de choses restaient encore à faire en termes de participation de la femme au développement.

Parfait Wilfried Douniama

VIH/SIDA

Plus de 600 patients pris en charge par le CTA de Brazzaville

Le laboratoire du Centre de traitement ambulatoire (CTA) de Brazzaville, situé dans l'enceinte du Centre hospitalier universitaire (CHU) de la ville, est annexé en capacité d'accueil et équipé d'un nouveau matériel visant l'amélioration des tests de dépistage précoce du VIH.

Pour l'instant, le CTA prend en charge 6.430 patients séropositifs dont 5.677 sont sous traitement ARV, soit 88,28% des malades, grâce à la dotation d'un appareil Polymérase Chain Réaction (PCR) qui permet de réaliser l'examen de dépistage précoce du VIH aux nouveau-nés et aux mères séropositives, afin de mettre le plus tôt possible sous traitement antirétroviral (ARV), les nourrissons dépistés positifs. Par ailleurs, fin octobre 2013, la Croix-Rouge française a affirmé que la structure comptait une file active de 2.900 patients et offrait une prise en charge globale à travers : le dépistage, le suivi médical, la dispensation des traitements, les examens de suivi biologique, les hospitalisations de jour, les soins infirmiers, les actions de prévention et d'accompagnement psychosocial, l'appui nutritionnel et les visites à domicile.

« Une étude récente menée en Afrique du Sud montre que démarrer le traitement anti-rétroviral très tôt, avant les trois mois de vie, diminue la mortalité de 75%. Donc, le diagnostic biologique précoce est décisif pour une prise en charge adaptée de l'enfant infecté par le VIH », souligne un communiqué de la Croix-Rouge française. Financés par Total E&P Congo, l'aménagement du laboratoire au CTA de Brazzaville et l'installation de l'appareil PCR vont permettre de renforcer la qualité de la prise en charge pédiatrique des enfants vivant avec le VIH/sida au Congo. Annexer et équiper le laboratoire du CTA de Brazzaville et celui de Pointe-Noire est l'œuvre du partenariat opérationnel entre la société pétrolière Total E&P Congo, la Croix-Rouge congolaise et la Croix-Rouge française, dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida. Le directeur général de Total E&P Congo, Babak Bagherzadeh, a révélé que le soutien financier au CTA de Pointe-Noire et le partenariat avec la Croix-Rouge, ont permis de consentir des efforts pour une subvention annuelle de 141 millions FCFA. « Total E&P Congo, entreprise citoyenne et responsable, mène de nombreuses ac-

tions sociétales, parmi lesquelles l'amélioration des conditions sanitaires des populations, la lutte contre les pandémies et le soutien à la recherche médicale », a expliqué le directeur général.

Grâce à ce partenariat, l'accès au traitement est possible à plus de 7.000 patients à Pointe-Noire et favorise leur prise en charge psychologique, en encourageant une meilleure intégration des malades dans la société.

Le chef de la délégation de la Croix-Rouge française, Zinedine Kada, a souligné que les CTA de Brazzaville et de Pointe-Noire sont insérés dans le système national de santé publique, permettant ainsi de renforcer les capacités d'accès aux soins et traitements des personnes vivant avec le VIH à travers le pays. « La Croix-Rouge française, sous les auspices de la Croix-Rouge congolaise, est engagée depuis maintenant près de vingt ans, aux côtés des autorités congolaises pour la mise en œuvre et le fonctionnement des CTA-Brazzaville et Pointe-Noire. Ces centres sont actuellement des structures d'excellence pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH », a-t-il ajouté.

Fortuné Ibara

BONNE ANNÉE - 2014

**POUR VOS CADEAUX
EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALÉRIE
DU BASSIN DU CONGO**

**LE MUSÉE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

ANNONCE RECRUTEMENT DIRECTEUR DES RISQUES ET DE LA CONFORMITÉ

Une Banque de la place, filiale d'un grand groupe français recherche son Directeur des Risques, membre du comité Exécutif.

Missions :

- Mettre en œuvre la stratégie et piloter les engagements : contre analyse crédits, surveillance des engagements,
- Garantir la communication, le reporting et les alertes auprès des instances concernées...
- Elaborer et suivre le budget de sa direction
- Développer la motivation et le professionnalisme de l'équipe

Formation initiale :

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en Banque/Finance ou équivalent

Expérience :

- Vous disposez d'une expérience avérée sur une fonction similaire au niveau d'un siège bancaire avec une dimension de pilotage et d'animation d'un réseau décentralisé.
- Vous justifiez d'une expérience reconnue dans le management d'une équipe.

Envoyer CV et prétentions à annoncerh2013@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 01C/MEFPPI/PRCTG/14

« Recrutement d'un Coach local pour l'appui au lancement et au suivi des IRR au Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, au Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi et au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Coach local pour l'appui au lancement et au suivi des IRR au Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, au Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi et au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

2. L'objectif général de la mission est d'aider les gestionnaires dans les institutions publiques à concevoir, à lancer ainsi qu'à mettre en œuvre les IRR sélectionnées par les ministères concernés.

Les objectifs spécifiques de la mission du coach local IRRs sont de : (i) suivre la formation prodiguée par l'Expert en IRR de la Banque Mondiale et le Coach international en appliquant judicieusement les principes en exploitant avantageusement l'encadrement reçu; (ii) apporter les appuis méthodologiques et l'animation nécessaires aux équipes Initiatives à Résultats Rapides (IRR) au niveau des ministères concernés; (iii) accompagner chaque équipe pour lui permettre de réaliser les résultats précis et escomptés dans les délais prescrits; (iv) accélérer l'apprentissage sur les sujets qui sont abordés entre les membres de l'équipe tout en soutenant les efforts constatés; (v) servir de relais privilégié entre les équipes d'IRR, le coach régional et les experts de l'Institut de la Banque Mondiale notamment dans le cadre de la communication régulière sur la situation d'avancement des IRR ainsi que les blocages éventuels et les difficultés éventuelles rencontrées par les équipes; (vi) renforcer les capacités de gestion et de travail des équipes et des membres des IRR, du chef d'équipe, des leaders stratégiques et politiques et (vii) contribuer à l'évaluation des performances des équipes

La durée de la mission est de douze (12) mois, à raison de 15 jours-hommes par mois.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- i) être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur d'au moins Bac + 3 ou équivalent dans le domaine de l'économie, ou de la gestion, ou des sciences sociales, ou de l'Ingénierie ou équivalent ;
 - ii) avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les domaines de l'économie, ou de la gestion, ou des sciences sociales, ou de l'Ingénierie ou équivalent ;
 - iii) avoir une expérience dans le domaine de la gestion axée sur les résultats serait un atout ;
 - iv) maîtrise des logiciels suivants : Word, Excel et PowerPoint et Internet.
4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 28 Janvier 2014: PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE UNITE D'EXECUTION DU PROJET SECTION PASSATION DES MARCHES B.P 2116 Brazzaville, République du Congo Derrière le Commissariat Central Courriel : prctg@yahoo.fr Brazzaville, le 07 Janvier 2014

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 03C/MEFPPI/PRCTG/14

« Recrutement d'un Coach local pour l'appui au lancement et au suivi des IRR au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH), au Ministère des Sports et de l'Éducation Physique (MSEP) et au Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Coach local pour l'appui au lancement et au suivi des IRR au Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH), au Ministère des Sports et de l'Éducation Physique (MSEP) et au Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable (MEFDD).

2. L'objectif général de la mission est d'aider les gestionnaires dans les institutions publiques à concevoir, à lancer ainsi qu'à mettre en œuvre les IRR sélectionnées par les ministères concernés.

Les objectifs spécifiques de la mission du coach local IRRs sont de : (i) suivre la formation prodiguée par l'Expert en IRR de la Banque Mondiale et le Coach international en appliquant judicieusement les principes en exploitant avantageusement l'encadrement reçu; (ii) apporter les appuis méthodologiques et l'animation nécessaires aux équipes Initiatives à Résultats Rapides (IRR) au niveau des ministères concernés; (iii) accompagner chaque équipe pour lui permettre de réaliser les résultats précis et escomptés dans les délais prescrits; (iv) accélérer l'apprentissage sur les sujets qui sont abordés entre les membres de l'équipe tout en soutenant les efforts constatés; (v) servir de relais privilégié entre les équipes d'IRR, le coach régional et les experts de l'Institut de la Banque Mondiale notamment dans le cadre de la communication régulière sur la situation d'avancement des IRR ainsi que les blocages éventuels et les difficultés éventuelles rencontrées par les équipes; (vi) renforcer les capacités de gestion et de travail des équipes et des membres des IRR, du chef d'équipe, des leaders stratégiques et politiques et (vii) contribuer à l'évaluation des performances des équipes

La durée de la mission est de douze (12) mois, à raison de 15 jours-hommes par mois.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- i) être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur d'au moins Bac + 3 ou équivalent dans le domaine de l'économie, ou de la gestion, ou des sciences sociales, ou de l'Ingénierie ou équivalent ;
- ii) avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les domaines de l'économie, ou de la gestion, ou des sciences sociales, ou de l'Ingénierie ou équivalent ;
- iii) avoir une expérience dans le domaine de la gestion axée sur les résultats serait un atout ;
- iv) maîtrise des logiciels suivants : Word, Excel et PowerPoint et Internet.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 28 Janvier 2014: PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE UNITE D'EXECUTION DU PROJET SECTION PASSATION DES MARCHES B.P 2116 Brazzaville, République du Congo Derrière le Commissariat Central Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 07 Janvier 2014

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

ENQUÊTES

La gestion du patrimoine immobilier et mobilier de l'État pose problème

En dépit des textes et lois initiés par le gouvernement pour sécuriser et régler la gestion du patrimoine privé et public de l'État congolais, les biens mobiliers et immobiliers constituant le domaine de l'État sont en proie à une spoliation organisée par certains citoyens. Des voix discordantes entre différentes institutions sur la gestion de ce patrimoine public et privé laissent certains observateurs perplexes

La question demeure d'actualité et constitue, selon le gouvernement, l'un des axes clés en attente d'une solution adéquate en 2014. D'autant plus qu'un État qui ne dispose pas de biens propres et qui est pauvre en patrimoine ne peut pas se développer. D'après les statistiques et les données issues des services de la direction centrale des logements et bâtiments (DCLBA) ainsi que celles de la direction générale du domaine de l'État, outre les nouveaux logements en cours de construction, dans le domaine privé de l'État, le nombre actuel de logements recensés dans tous les départements n'atteint pas un millier. Cependant, celui des propriétés ou immeubles qui font corps avec les logements serait moins de six cents.

L'importance du sujet s'illustre également par les dispositions prises par la présidence de la République qui, à travers une lettre de mission N°00045 du 16 mars 2013 initiée dans le cadre de l'exécution du Plan national de développement (PND) 2012-2016, a fixé les principales missions que les départements ayant la charge de gérer le domaine privé et public de l'État devraient accomplir en 2013. Parmi lesquelles, la promotion de l'accès des popula-

tions à la terre et la reconstitution du domaine public de l'État. L'épineuse question a aussi été évoquée lors du dernier Conseil des ministres 2013 : dans le communiqué final de leurs travaux, le président de la République a invité tous les membres du gouvernement à entretenir dans le pays un esprit patriotique pour l'émergence du pays. Ce qui se traduira par la préservation du caractère sacré du patrimoine de la nation, et la protection des biens immobiliers et mobiliers de la nation contre toute spoliation.

L'inapplication de la loi domaniale encourage la spoliation du domaine public et privé de l'État

Lors d'une session de questions orales à l'assemblée et, pour éclairer l'opinion publique sur les facteurs encourageant le phénomène de la spoliation du domaine de l'État congolais, le ministre des Affaires foncières et du Domaine public a reconnu que le patrimoine privé et public du pays était en voie d'être spolié par le simple fait que la loi domaniale serait mal appliquée. Ainsi, les cas les plus récents sont par exemple, ceux de l'hôtel Panorama et de l'ex immeuble d'Air Afrique qui étaient au centre d'une controverse entre l'État congolais et certains particuliers qui, à travers le faux en écriture, auraient usé d'une fausse lettre de désaffectation, signée par l'autorité habilitée de l'époque des faits de l'établissement de l'acte. Ce qui a été qualifié de transgression de la loi N°9 du 26 mars 2004 portant code du domaine de l'État. « Il faut que nous nuancions les choses, car lorsqu'il s'agit d'une location d'un bien de l'État, les seuls signataires de ce contrat sont les ministères des Finances et des Affaires foncières et



Immeubles fédéraux

du Domaine public. Ainsi, d'autres autorités inférieures n'ont pas cette compétence. Tout ce qui porte un titre foncier colonial à trois chiffres appartient à l'État, notamment en application du principe de la succession des États », précise-t-il, en invitant les gestionnaires des domaines de l'État au respect de la loi et des procédures, car malgré le fait que les textes en vigueur prévoient l'acquisition d'un bien de l'État par un particulier, elle se fait sous certaines conditions et de manière légale.

Un délai de six mois accordé aux spoliateurs des biens de l'État en 2014

Pour inviter tous les fraudeurs du domaine privé et public de l'État à renoncer de façon amiable à la spoliation, un délai de six mois leur a été accordé par le ministère des Affaires foncières et du Domaine public. En effet, selon le responsable de ce département, la

gestion domaniale n'a pas besoin d'une intervention judiciaire. Ainsi, toutes les autorités ainsi que les citoyens qui auraient confisqué les biens de l'État, plus précisément les immeubles et ses surfaces foncières sans droit, et se sont mis à construire, recevront dès le mois de janvier, une notification afin qu'ils soient délogés. « Dépassé ce délai, nous allons procéder par un déguerpissement forcé avec perte et fracas. Les biens de l'État sont imprescriptibles », a déclaré Pierre Mabiala.

Des sons discordants entre la DCLBA et le ministère des Affaires foncières et du Domaine public

« À qui appartient la gestion du domaine privé et public de l'État ? » Telle est la question qui fait couler de la salive dans les quartiers de Brazzaville et au sein des différents services ayant la charge d'administrer les biens privés et publics de l'État congolais. L'interrogation fait suite aux différentes actions de déguerpissement que mène le ministère des Affaires foncières. Pour le chef de service du patrimoine immobilier et de l'équipement à la DCLBA, une confusion existerait sur les compétences attribuées aux différents départements chargés de gérer les biens domaniaux. Car, en terme de la loi domaniale congolaise, la notion de gestion est distincte de celle de protection. Parce qu'elle précise que le principal gestionnaire des biens du domaine de l'État est la direction générale des impôts et des domaines. « Dans la loi n°9-2004 du 26 mars 2004 portant code du domaine de l'État, on cite d'une manière répétitive les services des domaines. Cela ne signifie pas qu'il s'agit des services relevant du ministère des Affaires foncières et du Domaine public mais plutôt de ceux des impôts et des domaines »,

a-t-il déclaré.

Ainsi, pour lui, en application du décret 85/779 du 4 juin 1985, la DCLBA a la compétence de gérer une partie des biens de l'État. À savoir, les logements et bâtiments administratifs. Cependant, ses actes de gestion sont multiples : l'affectation de logement et des bâtiments ainsi que leur retrait, la préparation des dossiers liés à la conclusion des contrats de l'État, portant sur ces biens sans oublier leur cession ou vente. Concernant leur vente, la délivrance des titres foncières, l'établissement des actes de cession, la responsabilité incomberait aux services des impôts et des domaines qui préparent un arrêté à la signature du ministre des Finances.

Par ailleurs, selon les attributions, les affaires foncières ont la mission de protéger et non de gérer. « La DCLBA est née de la fusion de deux services appartenant à deux départements ministériels distincts, notamment le service central des logements administratifs qui relevait de la direction de l'administration et de l'équipement du ministère des Finances et le service d'entretien des bâtiments administratifs qui était attaché au ministère des Travaux publics. Donc, à travers les services des impôts, le ministère des Finances a la gestion du domaine de l'État », explique le chef de service du patrimoine immobilier et de l'équipement à la DCLBA.

En définitive, l'État congolais arrivera-t-il à récupérer tout son patrimoine spolié, car, d'après les services compétents l'opération de référencement enclenchée par le gouvernement, connaîtrait des problèmes. Notons que l'un des facteurs du fléau serait aussi le non respect des délais du contrat de bail qui, selon les textes, ne devrait pas dépasser 5 ans.

Rock Ngassakys



L'immeuble 5 février au centre ville

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063 -CG
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel : prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 02C/MEFPPPI/PRCTG/14

« Recrutement d'un Coach local pour l'appui au lancement et au suivi des IRR au Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), au Ministère du Commerce et des Approvisionnements (MCA) et au Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat (MPMEA) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Coach local pour l'appui au lancement et au suivi des IRR au Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), au Ministère du Commerce et des Approvisionnements (MCA) et au Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat (MPMEA).

2. L'objectif général de la mission est d'aider les gestionnaires dans les institutions publiques à concevoir, à lancer ainsi qu'à mettre en œuvre les IRR sélectionnées par les ministères concernés.

Les objectifs spécifiques de la mission du coach local IRRs sont de : (i) suivre la formation prodiguée par l'Expert en IRR de la Banque Mondiale et le Coach international en appliquant judicieusement les principes en exploitant avantageusement l'encadrement reçu; (ii) apporter les appuis méthodologiques et l'animation nécessaires aux équipes Initiatives à Résultats Rapides (IRR) au niveau des ministères concernés ; (iii) accompagner chaque équipe pour lui permettre de réaliser les résultats précis et escomptés dans les délais prescrits; (iv) accélérer l'apprentissage sur les sujets qui sont abordés entre les membres de l'équipe tout en soutenant les efforts constatés ; (v) servir de relais privilégié entre les équipes d'IRR, le coach régional et les experts de l'Institut de la Banque Mondiale notamment dans le cadre de la communication régio-

lière sur la situation d'avancement des IRR ainsi que les blocages éventuels et les difficultés éventuelles rencontrées par les équipes; (vi) renforcer les capacités de gestion et de travail des équipes et des membres des IRR, du chef d'équipe, des leaders stratégiques et politiques et (vii) contribuer à l'évaluation des performances des équipes

La durée de la mission est de douze (12) mois, à raison de 15 jours-hommes par mois..

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur d'au moins Bac + 3 ou équivalent dans le domaine de l'économie, ou de la gestion, ou des sciences sociales, ou de l'Ingénierie ou équivalent ;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les do-

maines de l'économie, ou de la gestion, ou des sciences sociales,

ou de l'Ingénierie ou équivalent ;

iii) avoir une expérience dans le domaine de la gestion axée sur les résultats serait un atout ;

iv) maîtrise des logiciels suivants : Word, Excel et PowerPoint et Internet.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

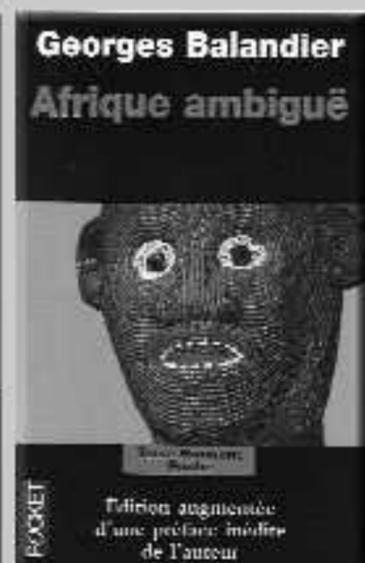
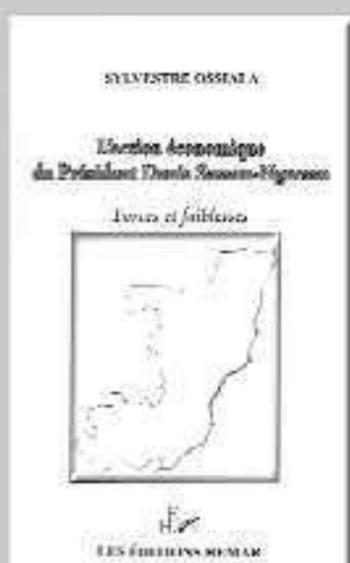
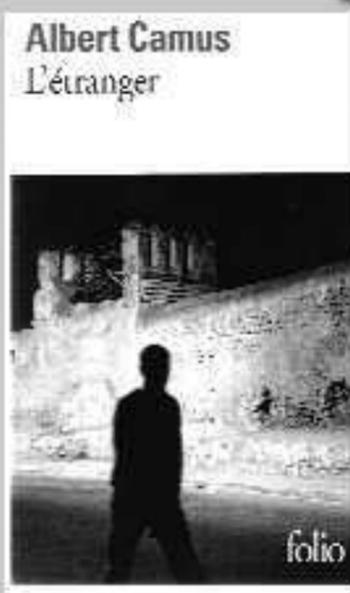
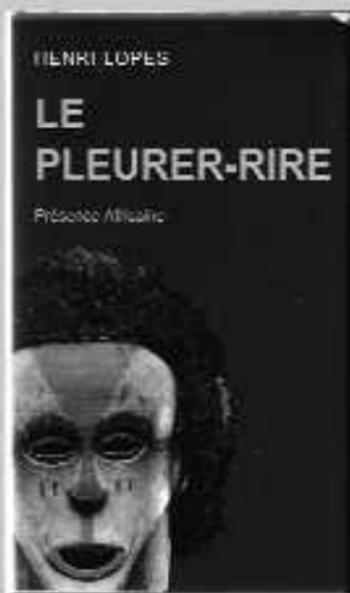
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 28 Janvier 2014:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 07 Janvier 2014

Le Coordonnateur
Marie Alphonse ITOUA

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



CRISE CENTRAFRICAINE

Mille Congolais en provenance de Bangui regagnent Brazzaville

Le gouvernement de la République du Congo a procédé le 9 janvier, en début d'après-midi, au rapatriement de ses ressortissants qui vivaient jusque-là en République centrafricaine. Ce premier contingent était composé de mille personnes, soit un peu plus de cent familles.

L'opération était menée conjointement par les ministères des Affaires étrangères, des Affaires sociales et de l'Action humanitaire et de la Santé. Ce retour au bercail fait suite à la situation sécuritaire et humanitaire qui ne cesse de se détériorer depuis le coup d'État du 24 mars 2013 qui avait causé la chute du président François Bozizé et entraîné la victoire des rebelles de la Séléka. En attendant les résultats du sommet extraordinaire de la Communauté économique des États d'Afrique centrale qui s'est ouvert le 9 janvier à N'Djamena au Tchad, le Congo a jugé bon de mettre les siens à l'abri des violences.

À leur arrivée à l'aéroport international Maya-Maya à bord de la compagnie Trans Air Congo, ces Congolais ont aussitôt été conduits à la Cité des Dix-Sept où un site a été aménagé pour les accueillir provisoirement. Après un contrôle assorti d'une fiche d'enregistrement, ils seront ensuite reçus par des familles d'accueil. Pour ceux dont les familles se trouvent à l'intérieur du pays, le gouvernement a prévu des mesures d'accompagnement pour les conduire auprès de leurs familles respectives. Le gouvernement assure également que des dispositions ont été prises pour que les malades soient traités gratuitement dans les hôpitaux de la place.

La joie était visible chez ces Congolais qui disaient sortir d'un



La descente de l'avion avec quelques malades. (© DR)

calvaire : « Je suis très heureuse de regagner Brazzaville. Nous avons vécu des choses que nous ne pouvons même pas vous expliquer. Des gens meurent tous les jours. La Centrafrique est désormais un pays où on donne la mort à quelqu'un sans aucune crainte. Nous avons même vu des gens manger de la chair humaine. Je conseille aux Congolais de ne plus jamais accepter qu'il y ait la guerre au Congo. Depuis plus d'un mois, nos enfants ne vont plus à l'école. Nous ne mangeons plus bien. Nombreux sont les morts. La

guerre n'est pas bien. Nous avons été pillés, nous avons assisté à des viols », a expliqué Josée Ibata, une Centrafricaine mariée à un Congolais, félicitant, par ailleurs, les services de l'ambassade du Congo en Centrafrique qui ont su coordonner ce rapatriement.

Une Congolaise, Marie-Thérèse Nzounzi, vivant depuis plusieurs années à Bangui, n'a pas caché son émotion : « La situation est devenue très difficile à Bangui. Il n'y a pas de marché, rien à manger. C'est la peur tous les jours. Je suis contente de regagner mon pays car

aujourd'hui je vais dormir en paix sans entendre de coups de feu. Je vais bien manger et je vais revoir ma famille que je ne croyais plus revoir. Je remercie le gouvernement de nous avoir sortis de cette situation difficile », a-t-elle déclaré.

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Émilienne Raoul, qui coordonnait ce rapatriement, a assuré à ces Congolais de la Centrafrique qu'ils étaient désormais en sécurité et que des dispositions étaient prises pour rendre leur séjour agréable :

« Le chef de l'État, Denis Sassou-N'Guesso, conscient de la situation que vous vivez depuis près d'un mois, nous a instruits d'organiser le rapatriement de nos compatriotes le temps que la paix revienne à Bangui. Il y aura certainement quelques insuffisances dans l'accueil ou dans votre installation, mais sachez que c'est une période transitoire et nous allons, avec vous, faire de notre mieux pour que votre séjour ici, dans votre pays, soit le meilleur possible », a-t-elle promis.

Tiras Andang

DIALOGUE SOCIAL

Le gouvernement rencontre les fédérations des centrales syndicales du système éducatif

Le ministre d'État, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Tsiba, a présidé jeudi au siège de son ministère un entretien entre le gouvernement et les syndicats les plus représentatifs. Les deux parties ont examiné les

différents points inscrits à l'ordre du jour, en particulier l'application des 25% relevant le salaire des fonctionnaires, particulièrement des enseignants, et le point concernant le guichet unique qui ne fonctionne pas encore.

Le ministre d'État, en sa qualité de président du Comité national de dialogue social, qui a en charge ce dossier délicat, a dans son mot introductif déploré d'autres sons de cloche portés, a-t-il dit, par l'aigreur et la récrimination gratuite qui se font entendre parmi quelques syndicalistes du secteur de l'enseignement, en lien avec la tentative de perturbation de la rentrée scolaire du 6 janvier. « Loin de toute abstraction, le dialogue social est une quête permanente de contact, de proximité et d'échange au travers de laquelle s'assurent le lissage méthodique des aspérités pour faciliter l'adhésion du plus grand nombre et la re-



L'entretien entre les deux parties

cherche du consensus, la réduction progressive des extrêmes afin de consolider la force et la vertu de la parole, la sauvegarde de l'intérêt supérieur de la nation en tant que point de convergence inaliénable et ultime des différents processus particuliers », a-t-il assuré. Et d'ajouter : « Il importe de souligner clairement que la présente rencontre ne saurait s'apparenter à une quelconque anticipation sur les prochains travaux du Comité national du dialogue social au cours

desquels seront évalués le chemin et les résultats acquis. »

À l'issue de la rencontre, les responsables des différentes centrales les plus représentatives ont tous réaffirmé leur fidélité vis-à-vis des accords signés avec le gouvernement congolais. « Aujourd'hui, il est prématuré de dire si oui ou non le gouvernement n'a pas respecté les accords », ont-ils réaffirmé. Ils pensent tous que c'est après le mois de janvier qu'ils pourront se prononcer.

Signalons que le ministre d'État était assisté des ministres Georges Moyen, Serge-Blaise Zoniaba et Hellot-Matson Mampouya, respectivement de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, et de l'Enseignement primaire et secondaire chargé de l'Alphabétisation.

À noter que la session du Comité national du dialogue social, qui devait se tenir en décembre 2013, a connu un léger décalage pour des contraintes de calendrier. Sa tenue est désormais imminente. Elle connaîtra la participation des syndicats corporatistes du secteur de l'éducation, en leur qualité de signataires du protocole d'accord et de l'accord issus des négociations globales gouvernement partenaires sociaux du 12 août 2013.

Guillaume Ondzé

DOUANES

Les travailleurs menacent d'aller en grève

Le bureau exécutif national du Syndicat des douanes du Congo (Sydoc) a rendu public, le 6 janvier, un communiqué dans lequel il menace d'observer une grève illimitée dans dix jours.

Lors de l'assemblée générale du 20 décembre, le Sydoc avait invité le ministère des Finances à payer sans condition la prime de rendement (bonus) au plus tard le 26 décembre.



Assurances et Réassurances du Congo



40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 43 87 - A Pointe-Noire : 222 04 12 00 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg




BUROTOP IRIS
www.burotop.com

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 8




BUROTOP IRIS
www.burotop.com

Promo de Décembre en consos Canon

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024

à 19 500 FCFA



Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010

à 29 900 FCFA



Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1530/IR1570

à 8 950 FCFA



Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tel: 06 699 3688 / 06 600 8865, Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa ga Z



1 400 000F TTC



23 500 000F TTC



2 000 000F TTC



32 900 000F HT



41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC
* GARAGE professionnel à MAFOUTA

* S.A.V. et Suivi en permanence
* Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

AMIC

Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à

149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo

Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81

Email: Support@amc-telecom.com

AVIS DE PERTE

Mlle Rochelvie Fabette Itoua Tsengue a perdu sa carte nationale d'identité établie le 19 Juillet 2012, il y a de cela plus d'un mois.

Et une personne de bonne volonté l'a ramassée vers Ouenzé, 5^e arrondissement de Brazzaville. Quiconque connaissant l'intéressé est prié de contacter M. Stanislas Okassou. Tél : **06 625 03 68** ou passez aux *Dépêches de Brazzaville*.



IN MEMORIAM

10 janvier 2012
– 10 janvier 2014

La marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher. Voici deux ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui, notre grand-mère, notre mère, notre sœur et notre fille, madame Ongoka née Ahouet Martine. Les familles Ahouet et Ongoka demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. « Que le Seigneur, dans sa miséricorde, lui accorde la paix et le repos éternels. »



PROGRAMME DES OBSÈQUES

La famille Louami informe amis et connaissances, les changeurs du beach de Brazzaville et l'Association dynamique des Sapeurs Cours des Grands que, le programme relatif aux obsèques de Alphonse Louami (Gandzion) décédé le 16 décembre 2013 à la clinique municipale Albert Leyono, se présente de la manière suivante :

Date : Samedi 11 janvier 2014
-8h30 : Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
-9h30 : arrivée du corps au bar Louami à Mikalou ;
-10h30 : recueillement au domicile familial sis au 24, rue Mpila-Mikalou ;
-11h30 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
-13h30 : Fin de la cérémonie.



Changement de nom

Je m'appelle KANDI NDOKOU Jackline Gladis Julievina. Je désire qu'on m'appelle désormais, **NDOKOU Jackline Julevena**. Toute personne qui a un intérêt légitime, pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Villas à louer

Nous mettons en location quatre (4) villas vers Ex télévision dont :
-Deux (2) villas de trois (3) chambres salon, salle à manger, cuisine, douche, toilette et parking privé
-Deux (2) villas de deux (2) chambres, salon, salle à manger, cuisine, douche, toilette et parking privé.

Contact : 06 643 43 42 / 06 808 88 80

Au Golf de Brazza Terrasses avec vue panoramique Meublée et équipée de 4 chambre + annexes

Contact direct propriétaire :

06 662 19 29

RECTIFICATIF SUR LES OBJECTIFS DE LA MISSION ET LES DIRECTIVES APPLICABLES POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ELABORATION D'UN PLAN PRIORITAIRE DU CADASTRE POUR BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE ET L'ETABLISSEMENT DES SECTIONS CADASTRALES DE POINTE-NOIRE, EN REPUBLIQUE DU CONGO

Le coordonnateur du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversifications de l'Economie Congolaise, informe tous les candidats intéressés à la mission susmentionnée, suite à l'avis à manifestation d'intérêt publié dans Jeune Afrique n°2759 du 24 au 30 novembre 2013, La Semaine Africaine n° 3344 du vendredi 22 novembre 2013 et les Dépêches de Brazzaville n° 1870 du mercredi 20 novembre, que l'étude devra préciser s'il y a lieu, les prérequis nécessaires pour :

1. la mise en place d'un Réseau Géodésique de Référence arrimé sur l'AFREF (African Geodesic Reference Frame) ;

2. l'affinage des plans cadastraux numériques urbains et ruraux

3. la poursuite des enquêtes cadastrales en vue de l'alimentation de la base de données des enquêtes cadastrales dans ces deux villes ;

4. le renforcement des capacités, plus particulièrement des services du cadastre et des affaires foncières et de la conservation.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Ce rectificatif est désormais partie intégrante de l'avis à manifestation d'intérêt et opposable à tout candidat. En conséquence, je vous informe que la date de dépôt des dossiers de candidature initialement prévue le 20 décembre 2013 est prorogée jusqu'au lundi 27 janvier 2014 à 14 heures.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes du lundi à vendredi de 8 heures à 16 heures, heure locale.

Projet D'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat
Des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)
05 et 06, rue LOCKO Isaac secteur Blanche Gomez Brazzaville
Tél : +242 06 686 87 44 / 05 532 63 59
E-mail : pade.pacadec@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 08 janvier 2014

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société multinationale dont le siège social au Congo est basé à Pointe-Noire procède au recrutement de deux (02) comptables. Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1. Conditions générales

-Être de nationalité congolaise
-Être titulaire d'un BTS en Comptabilité et Gestion et/ou d'une Licence en Techniques Comptables et Financières
-Avoir la maîtrise de la comptabilité générale du plan SYSCOHADA
-Avoir la maîtrise du tableur Excel

2. Conditions spécifiques

-Être âgé de 28 ans au plus
-Être immédiatement disponible
-Être capable de travailler sous pression
-Être capable de travailler les week-ends et les jours fériés en cas de besoin

3. Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter :

-Une demande signée du candidat
-Une lettre de motivation
-Un curriculum vitae auquel sont annexées les attestations des expériences acquises (s'il y a lieu)
-Une copie certifiée conforme du diplôme ou des diplômes
-Une copie d'inscription à l'ONEMO

4. Dépôt et date de clôture des dossiers

Le dossier de candidature qui doit être déposé sous pli fermé, portera

- au verso, la mention « Recrutement comptable » :
- au recto, les nom et prénoms du candidat.

Il sera déposé :

a)- La Direction Départementale de l'ONEMO du Kouilou et Pointe-Noire ou

b)- Au Bureau Pointe-Noire du Journal « Les Dépêches de Brazzaville » sis Avenue Germain BIKOUMAT, Immeuble Les Palmiers, à côté de la Radio Congo Pointe-Noire, tél. 05 521 89 02.

ou transmis par voie électronique à l'adresse suivante : sgs.congo@sgs.com

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 17 janvier 2014 à 13h00

JAPON-AFRIQUE

La tournée de Shinzo Abe relance le partenariat

Accompagné d'une cinquantaine de grands patrons, le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, séjournera en Afrique du 9 au 11 janvier. Pour reconquérir la place du Japon sur le continent, Shinzo Abe se rendra au Mozambique, en Côte d'Ivoire – où ce sera sa première visite dans un pays francophone – et en Éthiopie.

L'objectif du Premier ministre est de redresser la part de l'Afrique dans les échanges commerciaux avec le Japon, tombée à 1,8% en 2012. Il devrait annoncer des engagements d'environ 673 millions de dollars. « Nos entreprises ont été très présentes en Afrique jusque dans les années 1980, quand notre industrie était compétitive sur les coûts. Mais nous avons depuis perdu beaucoup de terrain, notamment face aux Chinois, qui ont pris le segment du bas de gamme », a rappelé le directeur Afrique au ministère de l'Économie du Japon, Masafumi Sugano. Néanmoins, le Japon reste présent en Afrique via ses programmes d'aide.

Shinzo Abe entame sa tournée africaine quelques jours après celle du ministre chinois des Affaires étrangères, Wan Yi, qui a démarré le 6 janvier et le mènera en Éthiopie, à Djibouti, au Ghana et au Sénégal.

Les trois pays qui recevront la délégation nipponne sont situés dans



Shinzo Abe

trois régions différentes et sont les locomotives économiques de leur zone. Ils mènent de grands projets infrastructurels auxquels les grands groupes japonais pourraient participer. C'est le cas du Mozambique avec ses projets gaziers et miniers, de l'Éthiopie en plein boom économique, et de la Côte d'Ivoire en pleine reconstruction, qui représente aussi une porte ouverte vers le reste de l'Afrique francophone. Ces trois pays sont aussi ceux où le Japon a perdu le plus de parts de marché.

Cette visite est également une réponse à la promesse faite en juin 2012, à Yokohama lors du sommet Afrique-Japon, et au cours de la cinquième conférence internationale de Tokyo pour le développement (Ticad V). Une aide publique de 10,6 milliards d'euros

sur cinq ans à l'Afrique avait été décidée. Le Premier ministre japonais avait alors déclaré : « Le Japon doit renforcer ses liens avec l'Afrique. Vers le milieu du XXI^e siècle, l'Afrique sera sans aucun doute au cœur du développement [...]. La croissance se trouve aujourd'hui en Afrique, c'est maintenant qu'il faut investir. »

Au Mozambique, Shinzo Abe va annoncer un engagement de plus de 577 millions de dollars en prêts pour la construction d'autoroutes et de 10 milliards de yens en Éthiopie pour la construction d'une centrale géothermique. À Abidjan, où il passera deux jours (les 10 et 11 janvier), il s'entretiendra avec le président Alasane Ouattara pour évoquer des sujets d'intérêt commun.

Noël Ndong

LES BRÈVES DU MONDE

Soudan du Sud : les combats ont repris

Les délégations sud-soudanaises, réunies en Éthiopie, n'ont toujours pas réussi à s'entendre. Les négociations pour parvenir à un cessez-le-feu achoppent toujours sur la question de la libération des prisonniers politiques. Une condition du camp de l'ancien vice-président, Riek Machar, refusée par celui de Salva Kiir. Sur le terrain, les combats ont repris autour de la ville de Bor et dans le nord du pays. Dans l'État de Jonglei, des journalistes soudanais signalent des affrontements entre l'armée et les hommes de Riek Machar. Autour de la ville de Bor, que les forces loyalistes ont juré de reprendre, des affrontements se sont produits mercredi matin. La ville a changé trois fois de main depuis le début de l'insurrection, le 15 décembre dernier.

Sommet de la Cécac : Michel Djotodia sur la sellette en Centrafrique La Communauté économique des États d'Afrique centrale (Cécac) organise, jeudi 9 janvier 2014 à Ndjamena, au Tchad, un sommet extraordinaire consacré à la situation en République centrafricaine. Alors que le président Djotodia est de plus en plus contesté, ce sommet sera l'occasion « d'interpeller les autorités de transition », selon le secrétaire général de la Cécac, compte tenu de la situation catastrophique au niveau politique et sécuritaire en RCA.

France : l'armée réarticule sa stratégie dans la zone sahélo-saharienne

La lutte contre le terrorisme est désormais le maître mot de la présence française en Afrique. Pour opérer dans une zone immense, allant de la côte Atlantique de l'Afrique jusqu'au golfe d'Aden, en passant par les sables du Sahara, l'armée française va adopter une nouvelle stratégie, plus réactive, en multipliant les points d'appui. Elle compte aussi sur le soutien opérationnel des forces armées de la région et sur l'aide des États-Unis, particulièrement en matière de renseignement et de logistique. Après une tournée au Mali, au Niger et au Tchad, le ministre français de la Défense se rendra les 13 et 14 janvier aux États-Unis, afin de préciser aux responsables américains la nouvelle stratégie africaine de la France.

Israël : les immigrés africains revendiquent leurs droits

Les immigrés africains en Israël poursuivent leur mobilisation pour demander l'asile et la libération de ceux qui sont emprisonnés pour situation irrégulière. Le 8 janvier, ils étaient 10 000, assis calmement devant le Parlement israélien, pour rencontrer des députés et faire entendre leur voix. Parmi les quelques députés venus à leur rencontre, Erel Margalit, membre du parti travailliste, l'opposition de gauche a déclaré : « Comme Israélien, comme membre du peuple juif, un peuple qui a été réfugié pendant des générations, je m'opposerai toujours avec force au fait que des gens innocents, réfugiés ou immigrés, soient jetés en prison sans procès. »

Tiras Andang

Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko** Sam Dim

| Minutes incluses | Code d'activation | Coût |
|------------------|-------------------|----------|
| 50 minutes | *170*6#OK | 300 FCFA |
| 100 minutes | *170*7#OK | 500 FCFA |

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de **211 450 FCFA TTC** Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

| Vol | Provenance | Heure de départ | Heure d'arrivée | Destination |
|--------|--------------|-----------------|-----------------|--------------|
| LC 113 | Brazzaville | 09:05 | 10:00 | Pointe-Noire |
| LC 451 | Pointe-Noire | 11:30 | 14:15 | Cotonou |
| LC 452 | Cotonou | 15:15 | 18:05 | Pointe-Noire |
| LC 106 | Pointe-Noire | 19:40 | 20:35 | Brazzaville |

ECAir
www.flyecair.com | relations clients : + 242 06 504 0 509 (Congo)
+33 01 28 22 28 22 (France) | mail:relationsclients@flyecair.com

COOPÉRATION MILITAIRE

François Hollande se félicite des interventions françaises au Mali et en Centrafrique

Dans ses vœux aux armées françaises, François Hollande a évoqué l'engagement de la France au Mali et en Centrafrique.

En ce qui concerne le Mali, François Hollande estime que « l'essentiel de la mission a été accompli ». Ainsi l'opération Serval, déclenchée en janvier 2013, dont l'objectif était d'arrêter la progression des groupes terroristes, passera de 2 500 soldats à 1 600 à la mi-février, puis les effectifs déclineront à 1 000 hommes. « Nous avons maintenant la situation en main », a souligné le président français. « Un succès reconnu par les Maliens mais aussi par l'ensemble de la communauté internationale », a-t-il déclaré. Ne sous-estimant pas le risque terroriste au Sahel, il a justifié le maintien d'un bataillon de 1 000 hommes au Mali « pour faire face à toute menace qui pourrait resurgir; car, a-t-il rappelé, les groupes terroristes sont encore présents au nord. »

L'avenir de la Centrafrique en question

Au sujet de la Centrafrique, où la France a lancé l'opération Sangaris le 5 décembre 2013, renforçant sa présence avec 1 600 soldats, aucune perspective de sortie de crise n'est perceptible pour le moment. François Hollande a aussi évoqué les moments importants à venir pour sauver la Centrafrique plongée dans une crise humanitaire, « une implication de l'Union européenne (UE) et des décisions dans le cadre de l'ONU » pour transformer l'opération africaine en « une opération des Nations unies ».

Bruxelles va abriter, le 20 janvier, un conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) qui va définir les conditions de la présence de l'UE. À terme, cette dernière pourrait assurer la formation de l'armée et la police. Pour pallier l'urgence, l'UE pourrait intervenir au titre de l'aide humanitaire.

Convoquée par le président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le président tchadien Idris

Deby Itno, l'organisation régionale tiendra un sommet le 9 janvier, à Ndjamena, sur la crise centrafricaine au moment où Paris demande la montée en puissance des troupes africaines (Misca), car elle n'est pas prête à renforcer son dispositif.

Il n'est pas exclu que ce sommet aboutisse à des décisions fortes sur la Centrafrique, par exemple, une clarification des accords politiques interdisant à ceux qui gèrent la transition d'être candidat aux futures élections. Actuellement, les chefs des partis politiques refusent de participer à la transition en cours, bloquant ainsi toute tentative d'union nationale, ce qui obligerait à un changement de gouvernement.

François Hollande est favorable à l'organisation des élections avant la fin de cette année. Si cette position est retenue, le président de transition Michel Djotodia resterait à sa place. Dans le cas contraire, il n'est pas exclu que des décisions soient prises sur son avenir, mais le départ de Michel Djotodia risquerait de plonger la Centrafrique dans une crise plus sévère à un an des élections présidentielles.

Le sommet de Ndjamena sera donc décisif pour donner à Michel Djotodia les armes pour poursuivre sa mission de transition renforcée par l'adhésion et la participation de toutes les forces vives, les partis politiques qui refusent d'apporter leur concours à la réussite de la transition.

D'autres solutions sont possibles. Par exemple, la mise en place d'un gouvernement d'union nationale combiné au renforcement de la Misca dans les meilleurs délais, ou la nomination d'un haut officier de l'armée en remplacement de Michel Djotodia et la nomination d'un nouveau chef de gouvernement. Il revient aux présidents congolais, Denis Sassou N'Guesso, médiateur de la crise centrafricaine, et tchadien, Idriss Deby, de proposer la meilleure grille pour une transition apaisée et une réconciliation entre les Centrafricains.

Noël Ndong

VATICAN

Prochaine visite annoncée du président français

François Hollande vient à Rome dans deux semaines. Il y rencontrera le pape François pour la première fois

Ce sera la première rencontre du chef de l'État français avec le nouveau pape. Le 24 janvier, les deux hommes vont enfin s'entretenir au Vatican pour, sans doute, évoquer les sujets prégnants du moment. Les relations entre la France et le Saint-Siège sont quelque peu particulières. « Fille aînée de l'Église », suivant l'expression du pape Jean-Paul II, la France s'est toujours montrée moins docile aux injonctions du Vatican sur les graves questions de société sur lesquelles l'Église se veut ferme.

Les unions entre personnes de même sexe ; la liberté d'avorter et les prises de position sur l'euthanasie ont rarement trouvé les deux parties rangées du même côté. Ainsi, le nouveau pape, dont pourtant beaucoup de prises de position suscitent un large écho de sympathie même dans les milieux laïcs, n'hésitait-il pas à recommander à des parlementaires français, en mai dernier, de veiller à « donner une âme aux lois » et quand elles ne répondaient pas à l'éthique, à « les abroger » purement et simplement.

Son 'conseil' intervenait dans le contexte de la légalisation en France des unions homosexuelles, des débats sur l'euthanasie et le suicide assisté, thèmes qui représentent des points de divergence continue avec l'Église. Benoît XVI avait, quelque temps auparavant, tout aussi fermement demandé aux évêques français en visite ad limina au Vatican en novembre 2012, de faire « entendre sans relâche » leur voix « dans les débats importants de société ». Et cette ligne tient depuis Jean-Paul II, au moins, qui interrogeait en 1980 : « France, fille aînée de l'Église, es-tu restée fidèle aux promesses de ton baptême ? » Là où société civile et intelligent-

sia de gauche en France parlent de « droits », de « liberté », de « progrès », le Vatican répond constamment en écho « devoir », « sacralité de la vie », « indissolubilité du mariage » entendu comme « une union entre un homme et une femme ». Quand, en France, on brandit la pancarte pour le « droit à l'avortement », au Vatican on réaffirme que l'embryon est déjà un être humain

exemple) ; les changements climatiques ; la dette ; la pauvreté... Il y a deux semaines, le Vatican s'est « réjoui » de la libération au Nigéria du père Georges Vandebusch, prêtre catholique français enlevé au nord-Cameroun à la mi-novembre, libération intervenue avec sans doute le concours discret mais actif des services français et camerounais.

Enfin, il est à rappeler que les



François Hollande

complet ; avorter c'est tuer un enfant sans défense. Devant les évêques français, le pape Benoît XVI soulignait en novembre 2012 « l'énorme défi à vivre dans une société qui ne partage pas toujours les enseignements du Christ, et qui parfois cherche à ridiculiser ou à marginaliser l'Église en désirant la confiner dans l'unique sphère privée ». Ces sujets de friction n'empêchent pas une collaboration heureuse et même une vraie convergence de vues sur d'autres thèmes tout aussi importants : le développement (en Afrique, par

chefs d'État français sont de facto « premiers et uniques chanoines d'honneur » de la basilique patriarcale Saint-Jean-de-Latran, la basilique du pape à Rome. C'est ainsi que le général De Gaulle, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, Georges Pompidou et François Mitterrand sont venus prendre, dans des modalités diverses, possession de leur titre à Rome. Après son élection, François Hollande a accepté le titre, mais n'a pas voulu venir à Rome prendre possession de la stalle, la distinction qui va avec.

Lucien Mpama



TerraTech
Le monde de l'informatique





Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T



MUSIQUE

Le Congolais Trésor Mvoula nommé troisième meilleur artiste africain de l'année 2013

Ce choix émane de la chaîne de télévision Trace Urban, spécialisée dans le domaine musical, qui a choisi le congolais parmi les vingt meilleurs artistes africains de l'année 2013

À l'annonce de cette information, nous nous sommes rapprochés de l'artiste congolais, qui s'est dit très ému de ce choix, tout en lançant un défi : celui de rehausser la musique congolaise et d'égaliser les Nigériens qui ont aujourd'hui le monopole de la musique africaine. « Je suis très heureux d'avoir été choisi troisième sur les vingt artistes africains. Cela me fait vraiment très plaisir, surtout que ma vision est de faire une musique dépassant les frontières. Je crois qu'on a réussi notre pari, moi et mon manager. Ce n'est pas fini. Je crois qu'avec la volonté de Dieu, nous allons pousser le drapeau congolais très haut, car je veux que la musique congolaise soit connue partout », a-t-il déclaré. Le Camerounais Stanley Enow occupe la première place du classement suivi du Nigérian Wizboy. Après le Congolais Trésor Mvoula, en troisième position, viennent Constance, la Sénégalaise

Cap-Verdienne, et le groupe nigérian R2Bees.

Tout comme son artiste, le directeur général de DRTV Productions et manager de Trésor Mvoula, s'est dit lui aussi enchanté de la nouvelle. « C'est une fierté pour la musique congolaise de voir que l'un de ses artistes est placé parmi les vingt meilleurs en Afrique. Il y a longtemps que l'on n'avait plus vu ça. Aujourd'hui, la musique congolaise est reconnue grâce à Trésor Mvoula et son Vieux Thomas, l'un des titres phares de l'album. Les Congolais ont toujours des doutes pour aider ceux qui vont de l'avant. Je crois qu'on pourrait avoir demain deux, trois, cinq artistes congolais à ce niveau. Ce sera alors une grande fierté pour notre musique », a déclaré Christian Ingani.

Avant d'ajouter : « Nous avons produit de grands artistes tels que Ferré Gola, Jus d'Été, le coffret de Tabu Ley, et on s'est rendu compte qu'il fallait aller chercher dans les racines, c'est-à-dire prendre des jeunes talents pour les faire monter. C'est



Trésor Mvoula

pour cela que nous avons pris Trésor Mvoula, et ça a marché. En 2014, nous allons mettre les bouchées doubles pour les amener plus loin, tout en cherchant à dénicher un autre talent de ce genre pour pousser la musique congolaise en avant. Nous sommes une maison de production, et à ce titre, nous avons lancé l'album de Papy Basting,

intitulé *Souris-moi*. En dehors de Papy Basting, nous avons déniché deux ou trois Congolais, mais nous prenons notre temps pour lancer un album. Celui de Trésor Mvoula a pris presque une année avant d'être mis sur le marché. »

Quant au concert de présentation en live de l'album Coffre-fort, qui devait avoir lieu le 12 décem-

bre 2013, il a souligné que ce jour-là, tout le monde entier avait des yeux braqués vers l'Afrique du Sud où Nelson Mandela, un géant de ce monde, le père de la Nation arc-en-ciel, venait de rendre l'âme. Le gouvernement avait décrété un deuil national, et l'artiste a tenu à respecter ce mot d'ordre.

Trésor Mvoula et son staff attendent la nouvelle programmation de l'Institut français du Congo, qui devrait inclure un concert à la mi-février. Ce serait aussi l'occasion pour l'artiste de présenter son DVD. En attendant, l'artiste n'est pas resté les bras croisés. Très sollicité, il a joué au Cameroun, au Bénin, au Maroc ; le 31 décembre 2013, au Michael's Hotel de Brazzaville ; le 1er janvier 2014, au palais du Parlement avec Fally Ipupa ; puis en Guinée-Équatoriale et à Abidjan, en Côte d'Ivoire. L'artiste fera aussi des featurings avec des artistes d'ailleurs et du Congo s'ils le sollicitent. Car, ceux qui font Trésor Mvoula, dit son manager, ce sont les Ivoiriens, les Camerounais, les Gabonais, les Français...

Bruno Okokana

ALERTE

UNE MALADIE VIRALE GRAVE A DETRUIT TOUTE LA PRODUCTION DE BANANE À ILOUPANGA DANS LE DISTRICT DE KIMONGO

Iloupanga, jadis principal village producteur de banane dans le district de Kimongo, département du Niari, a vu sa production de banane anéantie par la maladie du Bunchy top. La maladie du Bunchy Top est due à un microbe, le virus BBTV (Banana bunchy top virus). Cette maladie est transmise par le puceron *Pentalonia nigronervosa*, (Homoptera aphididae) et propagée en plantant des rejets prélevés sur les plants malades. Les résultats partiels d'une enquête réalisée sur les maladies et ravageurs du bananier menée dans les grandes zones de production au Congo dans le cadre du projet CARBAP- FSTP2, montrent que le virus BBTV est bien présent dans plusieurs localités du Congo. Il a été observé dans les villages:

Tchitanzi, Tandu Binzenze, Lac Cayo, Tchiamba-Nzassi, Tchikanou, Pili Kondi, Bilala, Bilinga, Les Saras, Punga, MVouti dans le département du Kouilou ; Loudima dans le département de la Bouenza, Iloupanga dans le département du Niari. Dans cette dernière localité, toute la production de banane a été détruite. La maladie n'épargne



aucune variété. On la retrouve aussi bien sur la banane douce que sur le plantain.

Les symptômes caractéristiques de la maladie du Bunchy top sont les suivants :

- Rétrécissement de la largeur des feuilles
- Présentation des feuilles sous forme de bouquet
- Jaunissement du bord des feuilles et stries

vert foncé sur feuilles et pseudo-tronc.

Les plants infectés à un stade tardif peuvent ne pas présenter les symptômes typiques du " bouquet", mais leurs rejets présentent des symptômes caractéristiques.

Le plant infecté ne donne pas de régime. Les plants infectés pendant la phase de production donnent un régime minuscule n'ayant

aucune valeur marchande. Il n'y a actuellement aucun traitement pour lutter contre la maladie virale du Bunchy top. Pour arrêter la propagation de cette terrible et dévastatrice maladie, Lava Kumar, spécialiste du BBTV à l'ITTA propose ce qui suit :

- Détruire tous les pieds malades et leurs rejets en les déracinant
- Sécher et brûler les plants déracinés
- Ne jamais transporter les plants de bananier d'un champ infecté vers un autre champ
- Planter uniquement des rejets sains. Ne jamais planter des rejets issus de champ malade, même si les rejets apparaissent sains.
- Ne jamais distribuer des plants issus des champs infectés.

Cette enquête sur les maladies et ravageurs du bananier se poursuit dans le cadre du projet « Food Security Thematic Programm (FSTP2) coordonné par le Centre Africain de Recherche sur Bananier et Plantain (CARBAP).

Dr. Simon KELEKE, Point Focal Projet FSTP2 Congo. CARBAP/GERDIB

FESTIVAL DE CINÉMA TAZAMA

Les festivaliers reçus par le ministre de la Culture

Le ministre Jean-Claude Gakosso s'est entretenu avec les festivaliers lors de la première édition du Festival du film des femmes africaines « Tazama »



Le ministre de la Culture entouré des cinéastes présents à Tazama

Le manque considérable d'infrastructures pour accueillir les spectacles et la diffusion du cinéma en Afrique ont été parmi les points soulevés au cours de cet entretien entre le ministre et les participants au Festival Tazama.

La directrice de ce festival, Claudia Haïdara Yoka, a affirmé à Jean-Claude Gakosso que la 1re édition de Tazama se déroulait normalement, que tous les festivaliers attendus étaient présents à Brazzaville, regrettant toutefois le nombre insuffisant de partenaires qui n'accompagnent pas au même rythme l'événement. « Nous avons reçu une vingtaine d'invités ; tous se plaisent ici et j'aimerais que ce bonheur soit partagé par le plus grand nombre de Congolais », a-t-elle indiqué.

Au cours de l'entretien, plusieurs cinéastes réputés ont donné leurs points de vue sur ce qu'ils pensent du cinéma congolais, en vue de sa relance et d'une meilleure visibilité. « On est venu partager des idées, des points de vue mais aussi faire part de nos objectifs et voir si le ministère peut nous accompagner. C'était un entretien très fructueux », ont témoigné les cinéastes et la directrice du festival.

Le ministre Jean-Claude Gakosso a réaffirmé son soutien au Festival Tazama qui, selon lui, fait partie des initiatives en vue de soutenir la cause du cinéma congolais depuis plusieurs années. « Nous soutenons le cinéma congolais car nous avons des talents qui sommeillent encore. Nous sommes conscients que le secret qui est le vôtre nécessite beaucoup de financement pour la production d'un film. Mais il faut aussi des talents et une volonté politique pour que demain Brazzaville emboîte le même pas que le Burkina Faso qui fait honneur à l'ensemble du continent », a rappelé le ministre.

Hermione Désirée Ngoma

MUSIQUE

Djason Philosophe The Winner invite autorités et mécènes à soutenir la musique congolaise

C'est au cours de la conférence de presse que l'artiste a donné ce 9 janvier au Musée-Galerie du Bassin du Congo, en présence de la conseillère à la Culture et aux Arts du chef de l'État, Lydie Pongault, que cette invite a été lancée

Cette conférence de presse a été structurée en deux parties : la présentation du coffret The Winner et le séjour brésilien de l'artiste.

Djason Philosophe The Winner a reconnu qu'il avait commencé le montage de cet album dans des conditions difficiles d'abord à Brazzaville, puis à Kinshasa au studio Ndiaye, là où il était allé pour le mastering. C'est finalement à Paris, en France, que l'album a connu sa finalisation chez Scorpion Productions qui a passé le relais à Anitha Ngapy et Cyriaque Bassoka pour la distribution.

L'album qui contient à ce jour un CD et un DVD a été présenté officiellement à Salvador de Bahia au Brésil, à Lisbonne au Portugal, à Madrid en Espagne et à Paris en France. Le coffret de The Winner de Djason Philosophe et son groupe Super Nkolo Mboka est dorénavant disponible dans les bacs à Brazzaville, puis dès demain à Kinshasa. Par ailleurs, plus de 200 pays disposent déjà de l'album, qui est disponible sur Internet. The Winner est un album de quatre titres chantés dans différents styles. Il y a de la rumba ondamba, du chaud, et du générique mélangé au coupé décalé.

Mais, au cours de cette conférence de presse, Djason Philosophe a déploré le fait que les autorités congolaises et les mécènes ne s'intéressaient qu'aux artistes venant d'ailleurs et non aux artistes nationaux. C'est un danger, pense-t-il, pour la musique congolaise. C'est pour cela qu'il a demandé aux journalistes de le soutenir ainsi que les autres artistes, parce que sans les journalistes-chroniqueurs de musique, ils ne peuvent rien. Quant à sa promotion, le président du groupe Super Nkolo Mboka entend organiser des concerts de proximité tel qu'il l'avait envisagé et d'ailleurs commencé peu avant

son départ pour le Brésil. Il va continuer avec ce concept des concerts de proximité dans le but de faire découvrir son album au grand public, car la vente des CD et DVD ne suffisent pas pour faire découvrir l'album.

Toujours dans ce même chapitre, l'artiste a lancé un appel aux sponsors et mécènes de le produire à travers le territoire national. C'est quand même un mal pour la musique et les artistes congolais qui ne peuvent pas couvrir les deux pôles (nord et sud) en donnant des concerts. C'est un problème, pense-t-il, auquel les producteurs

Menezes, Magary Lord ; je suis allé à l'école de musique et technologique Pracatum, dirigée par le grand artiste Carlinhos Brown, qui a travaillé avec des grands qui participent à la Samba de Roda avec Germano Cruz, qui compte venir dans les prochains jours à Brazzaville », a-t-il déclaré.

Émus de constater la présence de Lydie Pongault à cette cérémonie, les journalistes chroniqueurs ont émis le vœu de discuter de certains sujets concernant le domaine de la musique avec elle. Ils ont profité également de sa présence pour lui demander de faire un petit briefing sur l'exposition



La photo de famille

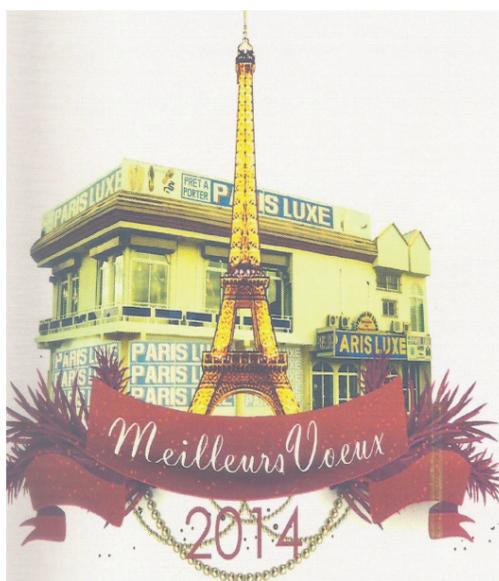
doivent remédier. Sur le volet international, Djason Philosophe The Winner a remercié la directrice du Musée-Galerie du Bassin du Congo, également conseillère à la Culture et aux Arts du chef de l'État, Lydie Pongault, qui lui a permis d'aller au Brésil dans le cadre de l'exposition internationale sur le Kiébé-Kiébé à Salvador de Bahia. Car ce voyage a permis à l'artiste de nouer des contacts très importants non seulement pour lui-même, mais également pour la musique africaine. « Quand vous prenez Super Nkolo Mboka, Extra Musica Zangul, Patrouille des stars et autres groupes du Congo, c'est pratiquement la même musique. Nous devons faire l'effort de changer. Je pense que mon séjour au Brésil a été très profitable à ce sujet. Parce qu'au cours de mon séjour, j'ai rencontré des grands noms de la musique comme Beyonce, Margareth

internationale Kiébé-Kiébé au Brésil. Lydie Pongault, qui n'a pas voulu voler la vedette à Djason Philosophe, a tenu d'abord à féliciter l'artiste, puis a dit à l'auditoire que l'activité concernait Djason et non elle. Mais comme la question a été posée, la conseillère du chef de l'État a parlé effectivement du Kiébé-Kiébé à Salvador de Bahia. Mais, elle déploré le fait que les journalistes qui s'occupent du volet culturel ne se sont pas un seul instant manifestés pour venir visiter l'exposition. Profitant de l'occasion, Lydie Pongault a informé les hommes du micro et de la plume des prochaines destinations internationales du Kiébé-Kiébé.

Une visite guidée du Musée-Galerie du Bassin du Congo a été faite, question de permettre aux journalistes de connaître cet espace artistique et culturel.

Bruno Okokana

MESSAGE DE VŒUX AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Le directeur général des établissements Paris Luxe « Habilleurs des Leaders » souhaite ses meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur au chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, et salue son travail accompli en faveur de la paix, de la concorde nationale, de la sécurité et du développement.

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C.S.A.

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!



*Offre valable sur les vols de Mercredi & Jeudi

PROGRAMME MBOté

Mboté!

Vous faites partie
des privilégiés.

BUDGET 2013

Les députés satisfaits de l'amélioration du social

Les élus du peuple ont reconnu les avancées sur ce point inscrit parmi les trois préoccupations majeures exprimées au Premier ministre au début de l'exercice. Ils conseillent de garder le cap.

L'amélioration du social du Congolais continue à être réclamée à cor et à cri par les députés, notamment dans la majorité de leurs interventions à la plénière du 8 janvier, consacrée au projet de loi des finances pour l'année 2014 au cours de laquelle un bilan de l'exercice précédent a été fait. Ce point a été posé, au début de l'exercice passé, à côté de la pacification de l'est du pays et de toute l'étendue du territoire nationale ainsi que la valorisation de la monnaie nationale.

Selon un analyste proche de la représentation nationale, les deux derniers objectifs ont été presque atteints. Alors que dans le cortège du volet social, un accent particulier est mis dans le domaine de l'eau, de l'électricité, du panier de la ménagère et la construction des routes de desserte agricole.

Pour le secteur des ressources hydrauliques et électricité, il a été relevé le vaste programme ambitieux du Premier ministre soutenu par la construction de la deuxième ligne haute tension Inga-Kinshasa, supportant près de quatre cent kilovolts 400 KV, l'inauguration de la centrale de Zongo 2 et celle de Kakobola, à la fin du deuxième semestre de



Construction de la deuxième ligne Inga-Kinshasa

l'année en cours.

À Lubumbashi, il est programmé la construction de la deuxième ligne haute tension et le poste de Kasumbalesa. Mais il faudra également, selon cette

source, noté le géant programme du chef de l'État, pour la construction des villages modernes, dont l'un d'entre eux est dit de pilote, dans l'agglomération de Kimbau, est prêt à être

inauguré par le Premier ministre ou le chef de l'État lui-même, pour l'amélioration des conditions dans les milieux ruraux. Cette analyse, qui soutient les missions essentielles données au gouvernement par les députés, selon l'attente du peuple, démontre à point nommé l'importance du secteur des ressources hydrauliques et de l'électricité pour le pays. Heureusement que, déjà, lors de l'exercice passé, le chef de l'État, Joseph Kabila, et le gouvernement conduit par le Premier ministre Matata Ponyo, ont démontré la volonté et la détermination de travailler dans ce domaine, pour assurer le développement du pays et le mieux-être de la population.

Pour la réalisation de ces ambitieux projets dans le domaine des ressources hydrauliques et de l'électricité, ils se sont appuyés sur un « homme de terrain », le ministre Bruno Kapandji Kalala, qui jusque-là, a mener des actions à la satisfaction.

Maintenant que ces questions sont revenues sur la sellette, avec les interventions des députés, la source proche de l'Assemblée nationale conseille la poursuite des ces programmes qui ont montré leur efficacité et ont obtenu le consentement des partenaires prouvé par le degré de leurs engagements dans ces différents plans.

Il a, en effet, été noté que le secteur des ressources hydrauliques

et de l'énergie a été, lors des exercices passés, en ébullition grâce à l'exécution de nombreux projets orientés vers l'amélioration du quotidien des Congolais. Des engagements fermes des partenaires pour l'opérationnalisation du projet Grand Inga 3 à la signature de l'accord pour l'amélioration de la desserte en énergie électrique dans la ville de Kinshasa, par exemple, plus un seul jour ne passait sans une annonce importante pour ce secteur.

Dans son analyse, cette source a également salué les efforts déployés dans la construction des routes à travers le territoire nationale ayant comme objectif d'unir les différents coins du pays. Alors que dans l'amélioration du panier de la ménagère, elle a encouragé la lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics, qui ont constitué un grand volet du programme du gouvernement. Maintenant que les députés, en plus de reconnaître les efforts fournis, ont remis la question à l'ordre du jour, cet analyste pense qu'il faut au gouvernement de conserver les acquis et de voir comment avancer en vue de donner au peuple congolais du courant électrique et l'eau, ainsi que du pain dans son assiette, comme souhaité dans les différentes recommandations du président de la République faites au gouvernement.

Lucien Dianzenza

PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

Des rebelles de la Seleka signalés à Gbadolité

L'infiltration dans le nord du pays d'éléments armés venus de la Centrafrique fait craindre un effet déstabilisateur.

La situation sécuritaire dans la province de l'Équateur n'est pas très bonne par ces temps qui courent. Des informations en provenance de cette partie de la République font état de l'infiltration, depuis déjà plusieurs semaines, d'éléments armés venus de la Centrafrique. Il s'agit précisément, à en croire le représentant spécial adjoint de la Monusco qui s'est exprimé sur la question mercredi au cours d'un point de presse, des Forces armées de la Centrafrique (ex-Faca) qui seraient en train de traverser le territoire congolais. Ces militaires centrafricains ont traversé la frontière dès la prise de Bangui en mars 2013 fuyant l'offensive militaire menée par les ex-rebelles de la coalition Seleka. Ils s'étaient retrouvés en RDC avec armes et bagages et leurs dépendants au grand dam des populations locales obligées de cohabiter avec ces nouveaux venus.

Entre-temps, de l'autre côté de l'Ubangui frontalier de la Centrafrique, des centaines de déplacés fuyant les affrontements entre les rebelles de la coalition Seleka et les miliciens Anti-Balaka à Bangui. Ils ont trouvé refuge dans certains territoires de la province de l'Équateur dont Libenge, Zongo et autres. La fermeture officielle de la frontière par les autorités de Bangui consécutive à l'opération « Sangaris » n'a pas empêché les Centrafricains à affluer en RDC.

Dans la foulée de ces arrivées massives, l'on noterait aussi l'infiltration des quelques éléments

Seleka dont la grande partie se serait déportée en Province Orientale. « Des ex-rebelles de la coalition Seleka [...] sont déjà sur le territoire congolais. Leur présence a été signalée dans certaines localités et des populations commencent à fuir ces zones-là », a affirmé Abdallah Wafi. Toutefois, aucune précision n'a été donnée sur le nombre de ces combattants ni sur l'ampleur des déplacements de population. À Gbadolité, Zongo, Ngele et d'autres localités de l'Équateur, la présence de nombreux civils centrafricains dans les rangs desquels se retrouvent des militaires armés, inquiète.

Cette promiscuité fait craindre la résurgence des mêmes effets que les mouvements de population et de guerriers en provenance du Rwanda à la suite du génocide de 1994. « Il faut prendre toutes les dispositions pour que ce qui s'est passé dans l'est de la RDC ne se reproduise pas dans l'Équateur ou la Province Orientale », a indiqué Abdallah Wafi ajoutant que la Monusco allait s'employer pour appuyer les autorités congolaises en leur permettant de faire face aux différentes menaces qui surgissent dans le pays.

La situation que connaissent actuellement la Province Orientale et l'Équateur requiert de la part du gouvernement une attention soutenue. Pour éviter que cette horde d'éléments incontrôlés ne perturbent l'ordre public et la quiétude dans ces deux provinces, des mesures idoines devront être prises très rapidement pour neutraliser ces rebelles fugitifs, en commençant par les désarmer.

Alain Diasso

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La BAD adopte le système de sauvegarde intégré

Le système vise à promouvoir une croissance inclusive et durable sur le plan environnemental.

Adoptées au mois de décembre, les sauvegardes constituent un outil puissant permettant d'identifier les risques, de réduire les coûts du développement et d'améliorer la durabilité des projets. C'est un système qui prend en compte les préoccupations des personnes affectées par les opérations financées par la Banque africaine de développement (BAD) et les communautés les plus vulnérables, en leur offrant des mécanismes de griefs et de recours au niveau des projets. À en croire la BAD, c'est une manière structurée et systématique de leur permettre d'être entendues pendant la planification et la mise en œuvre des projets.

Avec ce système, souligne ce communiqué, la BAD sera mieux équipée pour traiter les défis environnementaux et du développement social. Car le système promeut non seulement les meilleures pratiques dans ces domaines, mais aussi il encourage une plus grande transparence et une responsabilisation.

Cependant, la BAD encourage les pays membres à observer les normes, les standards et les bonnes pratiques internationaux en matière de droits de l'homme sur

la base de leurs engagements pris en vertu des traités internationaux des droits de l'homme et de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Le système de sauvegardes intégré a été développé suite à des vastes consultations à travers cinq ateliers régionaux, notamment à Nairobi, Lusaka, Libreville, Abuja et Rabat, ayant permis à la BAD d'écouter les préoccupations des parties prenantes et des organisations de la société civile. Ces efforts ont contribué à ce que la BAD pense être un ensemble de mesures exceptionnellement solides et éclairées construit sur la base d'une vaste expérience. Cet ensemble prend en compte les idées les plus avancées et servira la BAD durant de nombreuses années. L'adoption du système de sauvegarde intégré (SSI) met la BAD en première ligne des banques multilatérales de développement, avec un ensemble intégré de mesures et de procédures destinées à traiter les questions de sauvegarde. La BAD estime que le SSI renforcera sa capacité à exécuter son mandat et contribuera à améliorer l'efficacité et l'impact de ses opérations. Mais, plus encore, le système sera l'un des outils les plus robustes à sa disposition pour promouvoir le bien-être des populations africaines.

Gypsie Oïssa Tambwe

PORT DE CAEN

Saisie symbolique de bois illégal provenant de la RDC

Pour Greenpeace France, qui a procédé à cette action, le commerce de bois illégal continue à peser sur les ressources naturelles du pays.

Quinze militants de Greenpeace en combinaisons siglées « Brigade de vérification du bois » ont procédé, le 8 janvier, à la saisie de bois illégal sur le port de Caen, en France. Selon un communiqué de Greenpeace, une grume longue d'environ sept mètres cinquante a été placée sur la remorque d'un camion pour être présentée aux autorités françaises comme pièce à conviction. « Ce bois est illégal. Greenpeace a tous les éléments pour le prouver », a expliqué le chargé de campagne forêts pour Greenpeace France, Frédéric Amiel.

Saisie symbolique d'une pièce à conviction

De l'avis de Greenpeace, le bois saisi est vendu par la compagnie Sicobois en RDC. Alors qu'il a été importé par la société française Peltier Bois.

Dans une note publiée le 9 janvier, sur l'application en France du Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE), Greenpeace France a révélé que le port de Caen est un point d'entrée important pour le bois illégal en provenance notamment de la RDC.

« Greenpeace et d'autres ONG ont déjà alerté le ministère de l'Agriculture sur la présence de bois illégal dans les ports français », a pré-



Chargement des grumes sur une remorque en RDC

cisé cette ONG international. « Nous exhortons les autorités françaises à saisir ce bois illégal et à appliquer les dispositions du RBUE, afin de contribuer à la protection des forêts congolaises et à la lutte contre le commerce illégal du bois », a appuyé le coordonateur national RDC pour Greenpeace Afrique, Raoul Monsembula. On note que depuis mars 2013, censé s'appliquer dans tous les

pays de l'Union européenne, le RBUE est entré en vigueur. Il prévoit qu'un importateur de bois s'assure par tous les moyens de la légalité de son bois. Une immobilisation, voire une saisie ou des sanctions pénales peuvent être prises. Dans un premier cas d'application du RBUE en Europe, les autorités allemandes ont saisi, en 2013, deux cargaisons de bois illégal en prove-

nance de la RDC.

Pour Greenpeace France, qui note que le convoi de sa pièce à conviction a finalement été bloqué par les forces de l'ordre, le Projet de loi d'avenir sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt, en discussion en ce moment au Parlement, doit donner les moyens à la France de lutter efficacement contre le trafic de bois illégal. « Aujourd'hui, le projet est

trop faible : imprécis sur le régime de sanctions, sans moyens de contrôle supplémentaires », a noté L'ONG. Dans cette optique, Greenpeace a demandé au ministère et aux députés d'améliorer ce texte. Mais, en attendant, l'ONG assure se substituer aux autorités en saisissant une grume comme pièce à conviction.

Lucien Dianzenza

BUDGET 2014

Matata Ponyo réplique ce vendredi

La rédaction a retenu quelques points essentiels sur lesquels la plupart des députés nationaux sont revenus lors du débat enflammé à l'hémicycle avant le vote sur la recevabilité du projet de la loi financière pour l'exercice 2014 le 10 janvier.

Le Premier ministre, Matata Ponyo, devra répondre à une pluie de questions et préoccupations des élus du peuple. Dans ce projet de budget chiffré à 8 milliards de dollars américains, la grande question a concerné la part des appuis budgétaires, avec

la non-reprise formelle des discussions avec le FMI pour un nouveau programme économique. Dans le budget général, les recettes courantes représentent 63% des recettes totales. La chambre basse veut être informée des dispositions et mesures adéquates prises en interne avant toute normalisation avec les bailleurs de fond traditionnels. Toujours sur le volet des recettes, des voix se sont élevées pour épingler la faible capacité de maximisation de l'Etat, responsable d'ailleurs d'une importante évasion fiscale. Il

existerait un potentiel fiscal capable d'aider le pays à se doter d'un budget de plus 20 milliards de dollars américains. Les élus ont épinglé plusieurs causes : contreperformance de la Dgrad, mauvaise tenue des comptes publics, faible exécution des prévisions budgétaires, etc. Cependant, d'autres se sont interrogés sur le budget annexe car plusieurs rubriques de recettes n'ont pas de chiffres dans ce projet de budget. Ce point devrait mettre ensemble le gouvernement et la commission Ecofin pour apporter tout

l'éclairage possible. Il est aussi question d'arriver à tracer les recettes prévues dans les comptes spéciaux. Pour un élu du peuple, l'absence d'un compte général du trésor unique placé sous la seule responsabilité du ministre des Finances peut en être une explication. Cela explique en tout cas, a-t-il ajouté, la multiplicité des soldes budgétaires publiées par la BCC, le ministère des Finances et le ministère du Budget. L'exécutif national a été invité à gérer en se référant scrupuleusement au budget. Entre 2011 et 2014, les prévisions budgétaires ont été souvent irréalistes, et ont entraîné d'importantes moins-values à la fin des exercices, a indiqué un autre élu. Aussi s'est-il interrogé sur la thérapie la plus indiquée pour mettre fin à l'évasion fiscale et au coulage des recettes dans les secteurs aussi stratégiques que les mines et les hydrocarbures, moteur de la croissance économique du pays.

La faible exécution des dépenses sociales préoccupe aussi au plus haut point les députés nationaux, d'autant plus que celles liées au fonctionnement des institutions ont littéralement explosé. La Banque mondiale avait publié son premier rapport sur la situation économique et financière de la RDC, et a relevé

un taux d'exécution des dépenses publiques en-dessous de 55% du total budgétaire en 2012, avec un taux extrêmement bas de 22% de la rubrique infrastructure et équipement. Dans le rapport de la Cour des comptes, la part du budget de la santé n'a jamais dépassé les 5% entre 2006 et 2011. En 2008, elle a touché les 8%. Or, ces prévisions déjà faibles ont connu des faibles taux de décaissement. De 2010 à 2012, ce taux a varié entre 24 et 18%. La même situation est constatée dans l'enseignement où près de 212000 enseignants mécanisés ne sont pas payés (source SECOPE). Certes, il y a eu la très budgétivore guerre à l'Est. Sur cette question, les députés nationaux ont soulevé une préoccupation sur la vision du gouvernement pour cette partie du pays meurtrie qui reprend peu à peu le goût à la vie. Sur ce point, certains députés nationaux ont rappelé l'obligation pour le Premier ministre de présenter un chronogramme clair et détaillé du programme de son gouvernement pour permettre un suivi rigoureux au niveau de la représentation nationale. Matata Ponyo devra convaincre ses interlocuteurs dès ce vendredi.

Laurent Essolomwa

AVIS DE RECRUTEMENT

Grande société commerciale de la place recrute à Kinshasa dix agents commerciaux (ciales) âgés d'au moins 30 ans disponibles avec une expérience de deux ans ou plus dans la vente. Diplômes demandés :

- BTS commercial
- Graduat ou plus

L'expérience dans la vente est primordiale car les candidats ayant effectué ce métier seront recrutés en priorité.

Merci d'envoyer CV avec photos+lettre de motivation à l'adresse suivante :

neneguis@yahoo.fr ou appeler au numéro suivant : +243 845 614 599 avant le 18 janvier 2014.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Adoption du Code de bonne conduite des partis politiques

La signature officielle de ce document par les présidents des formations politiques est annoncée pour le 8 février.

La quatrième réunion de liaison entre la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et les mandataires des partis politiques tenue, le 8 janvier, dans la salle du spectacle du Palais du peuple a permis l'adoption du Code de bonne conduite pour le cycle électoral 2013-2016 après quelques amendements. Il a été adopté presque à l'unanimité par les mandataires présents. La signature dudit Code par les présidents des partis politiques prévue pour le 8 février va le rendre opposable à tous dans le cadre du processus électoral congolais.

Il s'agit, selon le président de la Céni, l'abbé Apollinaire Malumalu, d'une amélioration des anciens Codes au regard des expériences du passé dans l'objectif de créer un environnement propice à l'organisation des élections crédibles et intègres où l'électeur pourra accomplir ses actes dans un état paisible. Il précise à cet effet que ce Code, composé de deux chapitres sur les droits et les obligations précédés d'un préambule et clôturés par des dispositions finales, vient compléter les lois existantes sans les remplacer et vient s'imposer du point de vue moral à tous les partenaires au processus électoral en cours.

Cette deuxième étape importante, après le protocole d'ac-



Abbé Apollinaire Malumalu

cord instituant un comité de liaison entre la Céni et les partis politiques en RDC pour le cycle électoral 2013-2016, permet d'envisager avec sérénité les prochaines étapes dudit cycle. Cependant tout dépendra du respect des uns et des autres des engagements pris, la Céni ayant manifesté plus d'une fois sa ferme volonté d'impliquer toutes les parties prenantes au processus électoral en cours. C'est pourquoi, a indiqué l'abbé Malumalu, ce Code exige une autodiscipline et l'unique sanction à tout manquement au présent document sera la dénonciation publique, un opprobre pour soi-même. À ce jour 598 mandataires sont déjà accrédités par la Céni.

Jeannot Kayuba

INTERVIEW

Maïka Munan « J'étais dans le cercle le plus restreint du Seigneur Ley »

Le ciel de la musique congolaise s'était obscurci le 30 novembre 2013 à la suite du décès d'une de ses grandes voix, la superstar africaine Pascal Tabu Sinamoy, autrement dit Tabu Ley Rochereau. Le roi de la rumba, un titre mérité, est tenu pour l'inspirateur de ses pairs des générations actuelles, ceux qui l'ont accompagné dans sa carrière à l'instar du guitariste Maïka Munan n'en disent pas moins. Aujourd'hui arrangeur de renom, il s'est confié sans détours aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Que reprenez-vous de particulier de votre collaboration avec feu Tabu Ley ?

Maïka Munan : La particularité avec moi c'est que l'on avait souvent été ensemble. J'étais ce que l'on appelle aujourd'hui son séquenceur car à l'époque, il n'y avait pas d'ordinateur. Je jouais pendant des heures et des heures de la guitare pour qu'il compose. Je puis dire que j'étais dans le cercle le plus restreint du Seigneur et cela étant, j'ai appris beaucoup de choses à ses côtés. Il fut le premier à me faire entrer dans un studio d'enregistrement. Et, dans le groupe, j'étais finalement le chef d'orchestre occulte, car tout ce qui se faisait passait, mieux commençait par moi. Les premiers arrangements étaient faits avant que les autres ne viennent. À deux, nous avons déjà concocté toute la matière. Quand j'ai quitté l'Afrique et je me suis installé à Paris, il venait souvent me voir pour la réalisation de ses albums. Ensemble, nous avons réalisé Exil Ley, Feux d'artifice où il a chanté en duo



Maïka Munan

avec Pépé Kallé. Et, finalement, son dernier album, Tempelo, on l'a fait presque à deux.

LDB : Quel est le souvenir le plus vif que vous gardez de Rochereau ?

MM : J'ai partagé beaucoup de choses avec Seigneur Ley, il avait beaucoup d'estime pour moi. Et, malade devant ses enfants, il m'a tenu une fois la main et m'a dit : « Maïka, Nzambe asi a précédé yo, sala mosala nayo malamumu comme tu l'as appris auprès de moi ». À l'occasion, nous avons même pris une photo où il me tenait la main comme s'il me disait, vas-y.

LDB : Quel serait le best of de tous les albums de l'Afrique ?

MM : De lui, on ne peut pas dire cela. De Tabu Ley, il est impossi-

ble de dire telle œuvre ou tel album est le meilleur. L'on considère son œuvre dans l'ensemble qui est homogène car il y a une constance qui s'y dégage. Les gens aiment et ne se demandent même pas si une chanson de Rochereau est belle. L'album Tempelo date de 2003 mais à écouter la chanson Congo lelo, l'on a l'impression qu'elle est d'hier. Si tu chantes à quelqu'un Kaful Mayay dans la rue même ceux qui sont nés des décennies plus tard la connaissent. Cet homme a cette particularité d'avoir créé des œuvres qui traversent le temps.

LDB : Vous est-il arrivé de faire des reprises de ses chansons ?

MM : J'ai fait l'album Congo masters qui ne comportait pas essentiellement des reprises des œuvres de Rochereau mais dont la plupart étaient de la tendance de l'aile gauche de la musique congolaise. J'y ai repris de cette façon certains de ses titres que j'ai réarrangés. Par ailleurs, je l'ai invité une ou deux fois dans mes albums.

LDB : De Tabu Ley l'on dit que c'était un artiste de génie, partagez-vous cet avis ?

MM : C'est vrai que lorsque quelqu'un meurt, cela devient une sorte de ritournelle. Heureusement qu'avec notre métier, nous avons cette chance de laisser des traces derrière nous et qui en disent long. Donc aujourd'hui faire des éloges à Tabu Ley ne vient que renforcer le fait que son œuvre parle à sa place. Il a été décoré dans plusieurs nations du monde que nous avons sillonné. Quel est ce

pays d'Afrique où nous n'avons pas été applaudis ? Ici, il n'a été décoré que l'an dernier mais Tabu Ley est dignitaire en Centrafrique, au Libéria, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, que sais-je encore ?

LDB : Y a-t-il une raison à cet accueil chaleureux réservé à sa musique ?

MM : C'est le travail. Celui qui se tourne les pouces pensant que tout est acquis obtiendra certes un résultat mais celui qui passe des nuits blanches à peaufiner son travail en obtient assurément de meilleurs même à titre posthume. Ne pensez pas que l'on vienne avec sa belle frimousse pour dire aux gens d'accepter sa musique. Cela ne marche pas comme ça, il faut une certaine communion avec le public qui sait par apprécier la tâche admirablement abattue.

LDB : Que diriez-vous de Peggy Tabu en qui d'aucuns voient un successeur valable de son père ?

MM : Moi, je ne partage pas cette vision là. Peggy Tabu n'est pas Tabu Ley mais son fils. Il a son cheminement et doit faire son parcours. Je le lui ai dit tout récemment : « Tu dois tracer ton chemin, mouiller ta chemise pour devenir aussi important. Lui, il n'est pas devenu comme cela par un coup de baguette magique ». Cela comporte des avantages et des désavantages d'être le fils de, parce que l'on peut exiger de toi de devenir son pareil. Il faut assumer le fait d'être le fils et savoir aussi rester soi-même.

Propos recueillis par Nioni Masela

CHAN 2014

Deuxième match amical des Léopards locaux contre Polokwane City

Après le premier match de réglage perdu contre Black Leopards de la D2 sud-africaine, les Léopards locaux de la RDC qui préparent la phase finale du 3e Championnat d'Afrique des Nations (Chan) jouent leur dernier match de préparation contre Polokwane City de la D1 sud-africaine et où évolue l'ancien gardien de but international congolais Marcel Mayala du DCMP.

Les Léopards locaux de la RDC jouent ce 10 janvier leur dernier match de préparation du Chan 2014 à Polokwane, capitale de la province sud-africaine de Limpopo, face à l'équipe de Polokwane City où évolue l'ancien gardien international Marcel Mayala du Daring Club Motema Pembe (DCMP) ; Polokwane City est un club évoluant en première division en Afrique du Sud. Cette rencontre vient après la défaite (1-2) de l'équipe du sélectionneur Santos Muitubile face à Black Leopards de la D2 sud-africaine. Le milieu de terrain offensif de V.Club, Guy Lusadis, a inscrit le but des Congolais à la 16e minute, sur une passe de l'attaquant Eddy Ngoy Emomo de Shark XI FC. Black Leopards a égalisé à la 61e minute avant le



Les Léopards locaux de la RDC

deuxième but de sa victoire à la 89e minute.

Au cours de cette rencontre, fait savoir le service de communication de la Fédération congolaise de football association (Fécifa),

Santos Muitubile a fait tourner l'équipe. Tous les joueurs ont été sur l'aire de jeu, en dehors du milieu défensif de l'AS Dragons de Kinshasa Mavuba Nlandu blessé.

« J'ai dû aligner deux équipes

composées de vingt joueurs et trois gardiens. La première équipe sur laquelle je compte débiter le match contre la Mauritanie a gagné par un but à zéro tandis que la seconde a perdu par deux à un », a expliqué le sélectionneur Santos Muitubile.

On apprend aussi que le coordonnateur des équipes nationales et 6e vice-président de la Fécifa, Théobald Binamungu, a tenu une réunion avec l'équipe le

8 janvier à Polokwane, au cours de laquelle il a rassuré les joueurs sur leurs primes. Pour rappel, la RDC -logée dans le groupe C- débute la compétition le 14 janvier contre la Mauritanie entraînée par l'ancien sélectionneur des Léopards congolais, le Français Patrice Neveu. Les deux autres adversaires des Léopards locaux sont les Panthères du Gabon et les Hirondelles du Burundi.

Martin Enyimo

« J'ai dû aligner deux équipes composées de vingt joueurs et trois gardiens. La première équipe sur laquelle je compte débiter le match contre la Mauritanie a gagné par un but à zéro tandis que la seconde a perdu par deux à un »

ÉQUATEUR

Une campagne de vaccination du petit bétail et de la volaille

L'opération vise à lutter contre les maladies qui rongent le bétail dans trois districts de la province, à savoir le nord et le sud Ubangi et le Mongala.

La campagne, qui s'inscrit dans le cadre de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté, intervient après plusieurs plaidoyers et appels lancés aux autorités ayant en charge l'agriculture et l'élevage dans l'objectif de trouver des voies et moyens de lutter contre les maladies qui déciment, depuis plusieurs années, les petits ruminants et la volaille dans le nord de la province de l'Équateur. Organisée en partenariat avec le service national d'intrants vétérinaires et d'élevage, la campagne de vaccination du petit bétail et de la volaille, qui a été lancée simultanément à Gbadolite et Gemena, s'étend du 24 décembre 2013 au 30 janvier 2014 et bénéficie du soutien du Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole.

Au cours de la cérémonie de lancement à Gemena, le commissaire de district du sud Ubangi, Pierre Kamulete, a remercié le gouvernement

pour avoir mobilisé les fonds destinés à l'organisation de cette campagne dans son entité administrative. Tout en expliquant aux vaccinateurs leur rôle et leur responsabilité pour la réussite de cette campagne, le coordonnateur national d'intrants vétérinaires leur a également fait savoir qu'un échec dans la vaccination compromettrait l'introduction de nouveaux géniteurs améliorés pour augmenter le cheptel de la province.

Pour information, pendant près de dix ans, la province de l'Équateur a été confrontée à une épidémie dévastatrice de la peste des petits ruminants et de la pseudo-peste aviaire. Conséquence : le cheptel ovin de cette province est devenu quasiment inexistant, car des milliers de bêtes, notamment les porcs, les chèvres et autres moutons avaient péri.

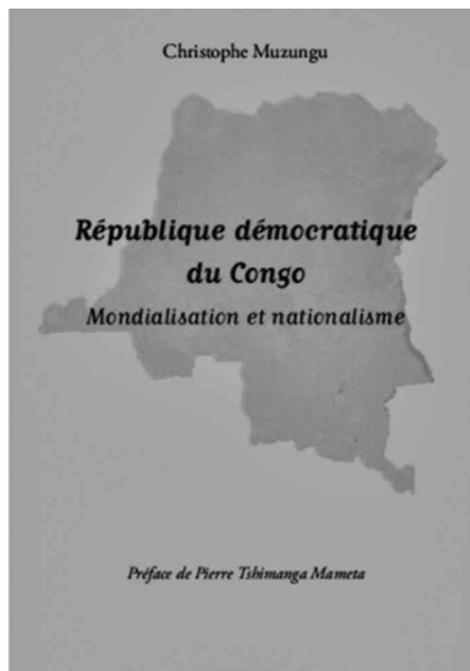
Les populations de ce coin du pays sollicitent également auprès du gouvernement central un programme agricole de réhabilitation des plantations des caféiers devenus aujourd'hui inexistantes à la suite d'une épidémie ayant tout décimé.

Gypsie Oïssa Tambwe

LIVRES

Me Christophe Muzungu situe la RDC entre mondialisation et nationalisme

Ambassadeur de la RDC en République du Congo-Brazzaville voilà deux ans, l'auteur partage son analyse dans les 204 pages de son tout dernier ouvrage paru chez L'Harmattan.



La couverture de "République démocratique du Congo, Mondialisation et nationalisme"

De prime abord, Christophe Muzungu établit que la République démocratique du Congo, de par « sa position géographique et géostratégique », a de tous les temps été un objet de convoitise. Il tient donc pour sa « spécificité » historique, le fait indéniable « d'être une terre très convoitée ». Fort de son observation, le docteur en droit et avocat au barreau de Kinshasa/Matete soutient que « toute tentative de saisie des événements politiques et socio-économiques qui s'y déroulent exige une analyse méticuleuse de la dialectique des rapports de force entre la dynamique interne de la société congolaise ». Ce qui se traduit respectivement ici comme « le nationalisme, et l'élan d'expansion de l'impérialisme capitaliste, autrement dit la mondialisation ». Néanmoins, l'issue serait, s'autorise à penser l'auteur : « à travers un compromis, et non une compromission » que se devrait de faire sa patrie, la RDC. Aux lecteurs, il souligne qu'il s'agit dès lors d'une démarche utile à mener avec « les multinationales » qu'il dit « avides des richesses naturelles de ce pays ». C'est bien à cette condition, estime Christophe Muzungu, « que s'effectuera le réveil » de la RDC qu'il décrit à raison comme « ce beau et grand territoire au cœur de l'Afrique ».

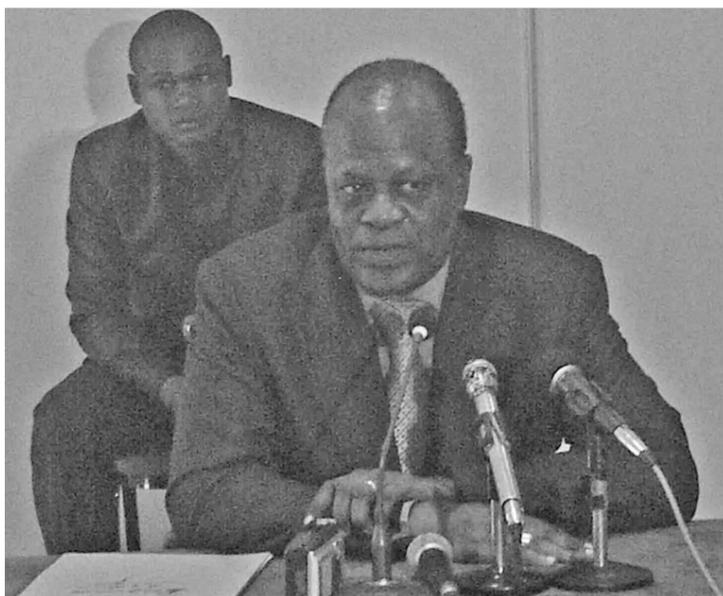
Nioni Masela

FORÊTS

Les sociétés du Sud Congo appelées à achever leurs plans d'aménagement avant 2015

La réunion de concertation sur l'état d'avancement du Projet d'appui à la gestion durable des forêts (PAGEF) du Congo a eu lieu le 9 janvier à Pointe-Noire, sous la direction d'Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière et du Développement durable.

« Si dans le secteur forestier Nord, les résultats obtenus sont encourageants et font du Congo le leader en matière de gestion durable des forêts au niveau du bassin du Congo, dans le secteur forestier Sud, en dépit des protocoles d'accord signés depuis 2004, les travaux avancent timidement dans certains cas et sont arrêtés dans d'autres cas. L'importance des moyens financiers à mobiliser et la faiblesse des capacités techniques des sociétés ont été identifiées comme principales contraintes à la mise en œuvre de ce projet », a dit le ministre Henri Djombo. C'est à ce titre que le Congo a sol-



Le ministre Henri Djombo s'adresse aux forestiers. Crédit photos "Adiac"

licité et obtenu un appui financier auprès de l'Agence française de développement (AFD) pour accompagner l'administration forestière et les sociétés dans l'élabora-

tion des plans d'aménagement dans le secteur forestier Sud. Pour ce faire, une convention de financement a été signée le 28 octobre 2008, entre le gouverne-

ment congolais et cette institution. En présentant l'état d'avancement du Projet et les conclusions des concertations entre l'administration forestière, le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF), il a été relevé que les résultats réalisés prouvent que beaucoup de travail reste à faire avant 2015 pour rattraper les retards importants accumulés dans le processus d'aménagement des superficies forestières concernées. Aussi, il a été demandé aux sociétés partenaires de respecter leurs engagements en vue d'atteindre des résultats appréciables à la fin du projet. « Demain, les bois ne provenant pas des forêts aménagées ne rentreront pas dans certains marchés. L'aménagement forestier qui est au cœur de tout et qui en constitue l'élément essentiel dans la politique de gestion dura-

ble des forêts, doit être réalisé par tous les attributaires des concessions forestières. Personne ne doit être en marge de ce processus. Entretemps, un effort important doit être fait pour que les concessions qui disposent des plans d'aménagement adoptés ou approuvés par le gouvernement puissent travailler pour obtenir la certification le plus tôt possible », a ajouté le ministre. À la fin des travaux, les sociétés forestières ont sollicité une synergie plus efficace entre le CNIAF, le PAGEF, les bureaux d'études et l'administration forestière pour obtenir les résultats attendus dans des délais satisfaisants. Au nombre des participants à cette réunion, les directeurs généraux des sociétés forestières, les directeurs des bureaux d'études et les représentants de l'administration forestière des départements du Sud Congo.

Hervé Brice Mampouya

RAGE CANINE

Les propriétaires de chiens domestiques sont priés de les faire vacciner

Les chiens errants, pouvant constituer un danger pour la santé publique, seront capturés par les forces de police. Cette décision a été prise lors du dernier conseil des ministres tenu le 28 décembre dernier à Brazzaville.

Depuis le mois d'août dernier, la ville de Pointe-Noire est confrontée à une épidémie de rage canine avec transmission à l'homme. Cette maladie, peu connue de la population, a déjà causé la mort d'une quinzaine de personnes. Pour faire face à cette épidémie, la ville avait mobilisé une équipe dont l'une des missions était la capture des chiens. Malheureusement, elle n'a pu fonctionner normalement faute de moyens.

Compte tenu de la gravité de la situation et de l'urgence à rapidement endiguer la propagation de cette maladie, il a été décidé sur ordonnance du président de la République de mettre en place un comité interministériel, sous l'autorité du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, impliquant le ministère de la Santé et de la Population ainsi que le ministère en charge de l'Élevage. Ce comité aura pour mission la mobilisation sociale par l'information et la protection de la population.

Par ailleurs, les propriétaires de chiens domestiques ou de compagnie sont instamment priés de les faire vacciner, de les garder auprès d'eux dans leurs parcelles et de ne pas les laisser divaguer dans la nature. « Les chiens errants, pouvant constituer un danger de santé publique, seront capturés par les forces de police », précise le compte rendu.

Notons que le virus rabique a été confirmé dans le département de Pointe-Noire grâce aux investigations menées auprès du laboratoire de Brazzaville ainsi que par un laboratoire de Johannesburg, en Afrique du Sud.

P.M.

THÉÂTRE

Quatre comédiens de la RDC abandonnés par un producteur

Rencontrés dans la ville océane ce mercredi 8 janvier, Papa Makaya Mayouma, Blaise Mabanza, Mama Kalunga et Pululu, tous originaires de la République démocratique du Congo (RDC), ont été escroqués par un organisateur de spectacles qui les aurait fait venir spécialement de Kinshasa.

Ils auraient signé un contrat en bonne et due forme avec un organisateur de spectacles en vue de se produire dans les deux grandes villes du Congo, les dates retenues étant le 26 dé-

cembre à Brazzaville et le 31 décembre 2013, les 1er et 5 janvier à Pointe-Noire. Et une avance représentant la moitié du cachet des artistes devait leur être versée avant le deuxième spectacle. Ce qui n'a jamais été fait. Aujourd'hui sans argent, ils sont isolés à Pointe-Noire et ne savent plus à quel saint se vouer. « L'initiateur du projet est reparti à Brazzaville, il nous a laissés à l'hôtel sans argent et l'on ne sait plus quoi faire », se sont-ils indignés. Ces artistes sont pourtant aujourd'hui, incontestablement,



Papa Makaya et Blaise Mabanza. crédit photos Adiac

parmi les plus célèbres artistes comédiens de la RDC, voire même des deux rives. Les trai-

ter ainsi c'est nuire à la culture et au théâtre en particulier.

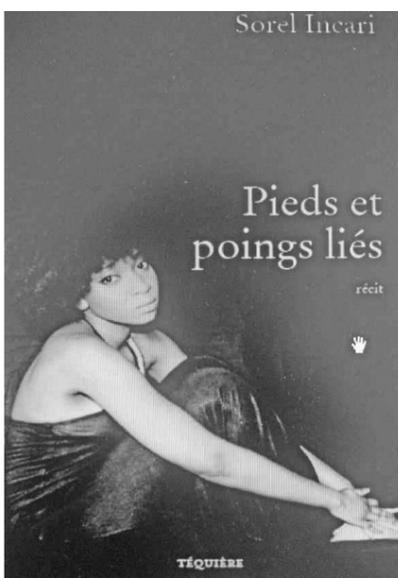
Prosper Mabonzo

LITTÉRATURE

Sorel Incari publie son premier livre

Pieds et mains liés est le titre de cette première œuvre de l'écrivain congolais résident à Montréal. Un roman paru en août 2013 aux éditions Téquière qu'il a lui-même créées.

Pieds et mains liés est une histoire triste et passionnante qui s'étale sur 233 pages. Une histoire pleine de suspens où se mêlent fiction et réalité. C'est le récit de Dila, une jeune mère africaine meurtrie par une douloureuse nouvelle qu'elle ne dévoile pas aussitôt et que l'on découvre au fur et à mesure qu'on avance. Dila voit tous ses espoirs s'écrouler juste au moment où elle est sur le point de quitter son pays et son univers jonché qui l'ont emprisonné, pour rejoindre le père de sa fille Amandine, installé depuis des années en Amérique du Nord après leur mariage. Car les résultats du test génétique exigé par les agents d'immigration révèlent qu'Amandine n'est pas la fille de son père. Une situation incompréhensible pour Dila, qui ne se reproche pourtant rien.



Comment cela est-ce possible ? De qui Amandine est-elle la fille ? Pour trouver des réponses à ces questions et essayer de donner un sens à ce qui lui arrive, Dila, désespérée, replonge dans son passé jonché d'incompréhensions et d'erreurs. L'héroïne raconte son histoire à la première personne. Elle raconte son enfance (la

disparition de sa grand-mère, celle qui l'avait toujours soutenue et aimé, sa relation tendue avec sa mère), son mariage à contrecœur avec le père de sa fille, sa séparation avec lui et son espoir de le retrouver, sa difficile cohabitation avec sa belle-mère qui voit en elle une opportuniste et qui joue les entremetteuses entre elle et son mari.

Dila réfléchit, essaie de comprendre, s'interroge comme par exemple à la page 142 : « La vie vaut-elle la peine d'être vécue quand on ne vit que d'angoisse, de frustration, de langueur dans son cœur ? À quel moment peut-on se targuer d'être le maître de sa propre destinée quand, pendant toute cette période, on a vécu dans l'expectative ? » Elle cherche des voies et moyens pour avoir des réponses. L'histoire de Dila c'est tout une leçon de vie. Elle montre combien les événements douloureux peuvent fragiliser et désorienter l'être humain et comment les mauvais choix et les erreurs peuvent coûter cher.

Résident actuellement à Montréal, Sorel Incari a fait des études de lettres et de philosophie avant d'être diplômé en sciences de l'éducation. Pieds et mains liés qui est son premier roman, a été présenté en novembre dernier à Matane (Québec). La cérémonie était organisée par les éditions Téquière en collaboration avec la bibliothèque de cette ville. L'écrivain entend apporter une nouvelle touche à la littérature congolaise et aussi contribuer à sa visibilité. « Nous voulons que les éditions Téquière soient une vitrine pour le Congo. Nous allons essayer de corriger ce qu'on nous reproche souvent, notamment la présentation du livre et la qualité du papier utilisé », a confié Sorel Incari. Son livre qui répond à ces préoccupations (présentation et qualité du papier) sera bientôt présenté au Congo.

Pour en savoir plus sur les éditions Téquière: www.editionstequiere.com/ Email: presse@editionstequiere.com

Lucie Prisca Condhet



Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion

COMMUNIQUÉ

DGC Congo est une Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion, agréée sous le n° 2665 MES-CAB du 1er Mars 2011 et liée à l'Université Sciences Po- Aix (France) par Convention partenariale. Nous offrons aux jeunes bacheliers et aux professionnels d'entreprises des formations initiales et continues de niveaux : Licence et Master.

DGC Congo apporte également des solutions aux entreprises par les formations à la carte qu'elle offre dans le cadre du développement des compétences du personnel.

Les inscriptions en formation du soir au titre de l'année académique 2013 - 2014 se poursuivent jusqu'en fin janvier 2014.

Nos différentes offres se présentent comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| <p>MBA spécialisé (formation du soir) dédié au personnel en position d'encadrement, titulaire du BAC +3 (Financiers et Comptable, Ressources Humaines, Juriste, Marketer, Ingénieur, Assistant(es) de Direction ...</p> | <p>BACHELOR (formation du soir) dédié aux titulaires du Bac et de BTS, salariés ou non.</p> | <p>BACHELOR (formation initiale) dédié aux jeunes étudiants titulaires du Bac.</p> |
| <p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ EMBA en Management Stratégique des Ressources Humaines ; ➤ EMBA en Audit et Contrôle de Gestion ; ➤ EMBA en Politique d'entreprise et Management Stratégique </p> | <p>DGC COMMERCE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bachelor en Management ➤ Bachelor en Logistique et Métiers Portuaires ; ➤ Bachelor en Comptabilité et Gestion ➤ Bacheloren Assurance/Banque ; <p>DGC POLYTECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bachelor en Génie Pétrolier ; ➤ Bachelor en Génie des procédés Industriels. | <p>DGC COMMERCE : Accès sur test commun Bac (C; D; A ; G3; G2 ...)</p> <p>Diplôme : Bachelor</p> <p>Filières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Management des entreprises : 2 options Marketing + RH; ➤ Logistique et Métiers Portuaires ; ➤ Comptabilité et Gestion ; ➤ Bancassurance. <p>DGC POLYTECHNIQUES : Accès sur concours commun Bac (C; D; E; F)</p> <p>Diplôme : Bachelor</p> <p>Filières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Génie Pétrolier ; ➤ Génie des Procédés Industriels; ➤ Génie Minier. |

La Socomab a organisé une cérémonie de départ à la retraite de trois agents

Admis en retraite, il y a quelques jours, messieurs Bernard Goma, Martin Louamba et Joachim Makosso, ont reçu à chacun de Juste Mondelé, Directeur Général de la Société Congolaise de Manutention des bois (Socomab), un diplôme d'honneur et une enveloppe d'argent au cours d'une cérémonie conviviale qui a eu lieu à la direction générale de la société.

Bernard Goma, magasinier, 38 ans de service à la Socomab, Martin Louamba, chef d'atelier et Joachim Makosso, chef chauffeur, 36 ans de service tous les deux ont été félicités par leur hiérarchie pour leur fidélité à la Société et l'exemple qu'ils ont donné aux jeunes pendant plus de trente ans en servant loyalement la Socomab.

« À les voir, on a comme l'impression qu'ils ne sont pas retraités, puisque nous sommes habitués à voir les retraités avec la tête couverte de cheveux blancs et s'appuyant sur un troisième pied. Mais les trois retraités en face de nous, tellement ils sont en pleine forme qu'on a du mal à croire qu'ils sont retraités », a dit avec admiration Juste Mondelé, avant d'ajouter « Ce sont des exemples à suivre pour les jeunes. C'est vous dire qu'il ne faut pas vous décourager, le chemin est certes difficile, mais on doit s'accrocher tous les jours. Je vous souhaite beaucoup de bonheur dans votre nouvelle vie ».

Puis, le Directeur Général de la Socomab SA a fait un bref aperçu du parcours de chacun à commencer par Bernard Goma, qui est rentré à la Socomab, le 1^{er} Juillet 1975. Jusqu'à une semaine de son admission en retraite, il a travaillé avec volonté et abnégation.

À propos de Martin Louamba, Juste Mondelé a dit qu'il est le plus ancien dans le grade le plus élevé. Il est rentré à la Socomab le 1er Juillet 1977. Il a occupé le poste de chef d'atelier, a travaillé à la direction générale avant de repartir de nouveau à l'atelier.

Parlant de Joachim Makosso, chef chauffeur, dont les qualités primordiales sont la rigueur et le travail, vexé de voir les jeunes ne pas prendre le travail au sérieux, il leur a dit « Moi, je dois prendre ma retraite dans cette société, vous les jeunes qui voulez saboter le travail, vous aurez affaire à moi, si vous continuez avec cette façon de travailler ». Comblé et satisfait, Bernard Goma, magasinier a livré ses impressions « Je suis admis à la retraite avec le sentiment d'avoir servi loyalement la société. Aux jeunes, je demanderai seulement qu'ils respectent l'outil de travail et la hiérarchie. C'est le seul secret de ma longévité à l'entreprise ».

En guise de reconnaissance, ses collègues de l'atelier lui ont remis un cadeau.

La Société Congolaise de Manutention des bois (Socomab) a été créée le 1er mai 1975. À la suite de la baisse d'activités, l'Etat congolais va céder ses actions à la Socotram SA, le 28 mars 2008. La Socomab est donc passée de la société d'économie mixte à la société anonyme. Elle a pour principales activités: les opérations de manutention et de stockage des bois en grumes ou débités à l'export au Port autonome de Pointe-Noire ainsi que toutes les opérations connexes aux manutentions portuaires telles que la gestion des parcs à bois, secs ou flottés, drômages, approches des bois par remorques, manutention bord etc... La Socomab est l'un des maillons clé de l'industrie des bois et de l'échange commercial entre le Congo et le reste du monde.



Juste Mondelé, DG Socomab remettant le diplôme à Bernard Goma



Juste Mondelé posant avec les agents retraités et leurs épouses

MOTS FLÉCHÉS N°008

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°008

| | | | | | | |
|--------------------------------------|--|---------------------------|---|------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|
| GONFLEMENTS DUS À DES COUPS ÉPIÉE | SOUCOUPE VOLANTE FIS AVANCER TA BAROUE | CHEVEU FAMILIER L'IRLANDE | VINS DE L'EST RECONNUE EN DROIT | ACTEUR DE LA FUREUR DE VIVRE CANAL | PAYS D'APPARTENANCE | GARDIEN DE L'ÉTHIQUE À LA TÉLÉVISION |
| | | | | | ACTINIUM AU LABO LAISSÉ SANS SOIN | |
| HOMMES DANS LA RUE EXPRIMER SA PEINE | | | COUVRIRA | | | |
| | | | APPEL DISCRET | | | |
| PREMIER SOUS SOL | AROMATE OU CONDIMENT | | | SOLDAT AMÉRICAIN | | BON POUR AUSAULTER |
| AGENCE SPATIALE | CASSERAIS | | | POISSON DE BASSIN | | |
| | | ASEPTISÉS | | | | |
| | | AJOUTE DU PASTIS | | | | |
| MÉTAL DE VAISSELLE | ÉDIFIÉS | | | LADY DÉFUNTE RETIRE LA BOUE | | REGIMBAI |
| | | | UN FORT ET HAUT PARLEUR | MARCHE D'ESCALIER | | |
| D'UNE GRANDE SIMPLICITÉ | ELLE EST SYNONYME DE PAUVRETÉ PETIT CUBE | | | | FORME D'AVOIR MONNAIE NORDIQUE | |
| | | | | DIRECTION | | DOUBLÉ POUR RIRE ACCÉSSOIRE DE NAGEUR |
| | | | | AVANT ELLE | | |
| DIEU GREC DE LA MER | | | APRÈS SECUNDO AS UNE EXISTENCE CERTAINE | | | |
| BONNES MŒURS | | | | | | |
| | ÉTABLIT UN JOINT | BÊTE, MAIS PAS MÉCHANT | | | | HOMME D'ÉGLISE |
| EXAGÉRATION | EFFETS AU TENNIS BEAU AVANT L'AUTOMNE | | | SIGLE POUR UN HALLUCINOGENE | GRANDE CUVE | |
| | | | | CALE AU GARAGE | | |
| | | ACCORD RUSSE | LAVE-MAIN | | | |
| | | | VACHE DE DIVINITÉ | | | |
| IL JOINT DEUX MOTS | | CORDAGE | | | | BOÎTE POSTALE |
| DOCTEUR DE LA LOI | | | | | | |
| | | | PETIT POÈME | | EST GRANDE OUVERTE | |

>FACILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | 8 | | | | 3 |
| 4 | | 7 | 1 | 2 | 9 | | | |
| 5 | | 9 | 4 | | | 2 | | |
| | 5 | 4 | 3 | | | | 7 | 9 |
| | | 1 | | 4 | | 6 | | |
| 3 | 9 | | | | 6 | 1 | 5 | |
| | | 5 | | | 8 | 3 | | 1 |
| | | | 6 | 3 | 4 | 9 | | 5 |
| 9 | | | 5 | | | | | 6 |

>MOYEN

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | | | | 1 | | | |
| 1 | 2 | | 4 | | 6 | 7 | 3 | 8 |
| 3 | | 8 | | | 9 | | 4 | |
| 9 | | 2 | | 4 | | | | |
| | | 8 | | | | | 2 | |
| | | | | 2 | | 8 | | 3 |
| | 4 | | 3 | | | 2 | | 6 |
| 6 | 1 | 5 | 2 | | 4 | | 8 | 7 |
| | | 3 | | | | | | 5 |

>DIFFICILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 5 | | | 2 | | 7 | 6 | |
| 6 | | 7 | 4 | | | | 8 | |
| | | | | | | | | 1 |
| 9 | | 3 | 8 | | | | 4 | |
| | | 4 | | | | | 9 | |
| | 6 | | | | 4 | 5 | | 2 |
| 7 | | | | | | | | |
| | 8 | | | | 7 | 6 | | 5 |
| | 9 | 4 | | 1 | | | 7 | |

MOTS CROISÉS N°008

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |

>HORIZONTALEMENT 1. Quatre roues, lit central avec dinette et salle d'eau pour un seul home. - 2. Corps gras. Blonde un peu forte. - 3. Éclaire le visage du nourrisson. - 4. Révoquées. - 5. À la mode. Formuler. - 6. Monnaie à l'Est. Cité universitaire en Angleterre. - 7. Roi de théâtre. Mouvement qui peut désarçonner. - 8. Ville industrielle allemande. N'a ni dent ni allant. - 9. Ses expressions sont rares, surtout en Belgique. - 10. Disséquée par le lecteur. Rappel.

>VERTICALEMENT A. On y atteint des sommets en Amérique latine. - B. Mises à l'asile. - C. Restaurant de quartier. C'est bien entendu étendu. - D. Attachement respectueux et fervent. Ancienne monnaie à Madrid. - E. C'est privé. Fait l'innocent. - F. Appréciée pour le propos comme pour la photo. Réfléchi. - G. Caractère normal d'un accouchement. - H. Comme cela. Ses projections sont en relief. Vieille note. - I. Port méditerranéen. Fait disparaître le bouc. - J. Terre charentaise. On y chemine avec Pataugas et sac à dos.

MOTS À MOTS N°008

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① B R I E + T I E N = B | | | | | | |
- ② F A I T + C I E L = | | | | I | | |
- ③ E L L E + C U I R = | | | | | | | R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°007

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | I | F | M | R | B | | | | | | |
| L | I | O | N | C | E | A | U | A | R | E | C |
| E | N | T | O | U | R | L | O | U | P | E | S |
| I | N | C | I | N | E | R | E | R | E | R | N |
| S | E | T | S | O | T | E | E | T | A | | |
| H | E | U | T | E | S | S | U | A | P | | |
| A | I | L | E | A | A | P | L | A | T | | |
| U | N | E | R | G | V | A | H | I | N | E | |
| C | E | N | U | M | E | R | O | T | E | S | |
| G | E | R | C | E | E | C | A | R | E | T | |
| O | O | T | B | S | I | H | T | | | | |
| D | E | S | I | S | T | E | R | S | P | R | |
| B | N | E | C | U | M | E | U | S | E | | |
| D | E | S | S | O | U | S | E | R | R | E | S |
| N | A | G | R | D | L | E | N | S | | | |
| D | E | N | I | M | E | G | O | I | S | T | E |

SUDOKU N°007

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 7 | 2 | 8 | 3 | 6 | 9 | 5 | 1 |
| 3 | 9 | 6 | 2 | 1 | 5 | 4 | 7 | 8 |
| 5 | 8 | 1 | 4 | 7 | 9 | 3 | 6 | 2 |
| 2 | 4 | 3 | 5 | 6 | 7 | 8 | 1 | 9 |
| 6 | 5 | 9 | 1 | 8 | 3 | 7 | 2 | 4 |
| 7 | 1 | 8 | 9 | 4 | 2 | 5 | 3 | 6 |
| 8 | 2 | 4 | 7 | 5 | 1 | 6 | 9 | 3 |
| 9 | 6 | 7 | 3 | 2 | 8 | 1 | 4 | 5 |
| 1 | 3 | 5 | 6 | 9 | 4 | 2 | 8 | 7 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 4 | 5 | 9 | 2 | 8 | 1 | 6 | 3 |
| 3 | 1 | 9 | 7 | 6 | 5 | 4 | 2 | 8 |
| 2 | 8 | 6 | 1 | 3 | 4 | 5 | 9 | 7 |
| 9 | 7 | 3 | 5 | 1 | 6 | 8 | 4 | 2 |
| 4 | 5 | 2 | 8 | 7 | 9 | 6 | 3 | 1 |
| 8 | 6 | 1 | 3 | 4 | 2 | 9 | 7 | 5 |
| 5 | 2 | 8 | 4 | 9 | 7 | 3 | 1 | 6 |
| 1 | 9 | 7 | 6 | 8 | 3 | 2 | 5 | 4 |
| 6 | 3 | 4 | 2 | 5 | 1 | 7 | 8 | 9 |

MOTS CROISÉS N°007

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | S | C | A | L | A | D | E | R | |
| T | O | U | L | O | N | U | N | E | |
| U | N | I | E | S | E | R | A | C | |
| D | A | R | S | E | N | E | R | E | |
| I | R | I | D | E | K | I | P | | |
| A | B | A | R | R | A | N | I | | |
| N | A | O | E | R | E | S | | | |
| T | I | E | D | I | L | E | S | | |
| E | D | I | T | O | I | O | D | E | |
| S | A | L | A | N | G | A | N | E | S |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 7 | 5 | 9 | 6 | 3 | 2 | 4 | 1 |
| 2 | 9 | 3 | 7 | 4 | 1 | 8 | 5 | 6 |
| 4 | 6 | 1 | 5 | 2 | 8 | 7 | 9 | 3 |
| 3 | 2 | 8 | 4 | 1 | 6 | 5 | 7 | 9 |
| 9 | 1 | 7 | 2 | 3 | 5 | 6 | 8 | 4 |
| 6 | 5 | 4 | 8 | 7 | 9 | 3 | 1 | 2 |
| 5 | 8 | 2 | 3 | 9 | 4 | 1 | 6 | 7 |
| 1 | 3 | 9 | 6 | 5 | 7 | 4 | 2 | 8 |
| 7 | 4 | 6 | 1 | 8 | 2 | 9 | 3 | 5 |

MOTS À MOTS N°007

1/ CROIRE - 2/ DOSAGE - 3/ CORAIL.

FOOTBALL

Claude Le Roy : « Je suis venu au Congo avec de grandes ambitions »

L'entraîneur français, qui a signé le 5 décembre 2013 un contrat de deux ans pour diriger l'équipe nationale, s'est fixé pour objectif majeur de qualifier les Diablies rouges à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015 qui se disputera au Maroc.

Claude Le Roy a dévoilé ses ambitions pour l'équipe nationale du Congo le 9 janvier à Brazzaville à l'occasion d'une entrevue avec le ministre des Sports et l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat. Les deux personnalités ont débattu des objectifs à atteindre. La priorité, a souligné l'entraîneur, est que le Congo puisse renouer avec la CAN qui se disputera au Maroc l'année prochaine. D'autant plus que le pays n'a plus participé à cette compétition depuis treize ans, puisque sa dernière participation date de 2000. « *La qualification pour une telle compétition n'est pas toujours facile. Mais le Congo a le potentiel pour être capable de réaliser cette ambition. Nous nous battons pour atteindre cet objectif* », a indiqué Claude Le Roy.

Avant d'y parvenir, l'entraîneur estime que pour l'heure, les Diablies rouges devraient disputer les matchs amicaux suivant la pro-



Claude Le Roy s'entretenant avec le ministre Léon Alfred Opimbat

grammation de la Fédération internationale de football association (Fifa). Le temps d'attendre le tirage au sort pour connaître les adversaires des diabolins. Ce qui permettra, selon lui, d'ajuster la préparation par rapport aux potentialités des équipes adverses, dans un premier temps. Par la suite, Claude Le Roy va s'atteler à

la supervision des joueurs évoluant au championnat national d'élite 1. « *L'équipe nationale doit être composée des joueurs locaux et de ceux évoluant à l'étranger* », a-t-il déclaré. L'entraîneur a par ailleurs insisté sur la qualité du travail que doivent produire les joueurs qui seront soumis à des stages nationaux et internatio-

naux. « *Il sera question de se donner à fond pour ce travail. Ma formule est : 95% de transpiration et 5% d'inspiration* », a souligné Claude Le Roy, souhaitant que toutes les conditions soient réunies pour réaliser les objectifs fixés.

En rappel, Claude Le Roy a une grande expérience du football

africain. Il a entraîné, avec succès, plusieurs équipes du continent, entre autres, le Cameroun, le Ghana et la RD Congo. Aujourd'hui avec les Diablies rouges, il amorce une nouvelle aventure. Son objectif est de faire réapparaître le Congo sur la scène de la CAN. Le pays a participé pour la dernière fois dans cette compétition en 2000, où il s'était fait éliminer dès le premier tour sans remporter le moindre match. Les Diablies rouges s'étaient inclinés devant le Maroc 0-1 avant de courber l'échine face à la Tunisie sur le même score. Le match nul de zéro but partout contre le Nigeria, co-organisateur de la compétition, avait été considéré comme un exploit. Pour oublier ce sombre passé, Claude Le Roy veut rééditer l'exploit. En effet, en 1971, il était arrivé au Congo pour préparer l'équipe nationale à la CAN qu'elle remporta en 1972. L'entraîneur était, à l'époque, joueur professionnel avec Ajaccio. Aujourd'hui, il veut être présent avec les Diablies rouges au Maroc l'année prochaine. Les résultats sur le terrain nous en diront plus.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

La déclaration du 12 décembre 1975

Le 12 décembre 1975, c'était il y a presque quarante ans, trente-neuf pour être précis, une éternité... Peu de gens s'en souviennent. Moi, y compris, n'eût été Aurélien Bongouandé, lecteur assidu de ces « Brins d'histoire », qui me rappelait avec justesse ce qui aurait dû être écrit à la date du 12 décembre 2013 : la déclaration du 12 décembre 1975. La Révolution et ses corollaires, il est vrai, aujourd'hui, n'ont plus, désormais, que la majesté des choses démodées.

La déclaration du 12 décembre 1975... De quoi s'agit-il ? D'un texte diffusé après la session extraordinaire du comité central du PCT réunie du 5 au 11 décembre 1975 à Brazzaville. Le président Marien Ngouabi avait recommandé à un groupe de six camarades, comme on disait à l'époque, d'élaborer une synthèse des travaux. Sassou-N'Gusso Denis, Sylvain-Goma Louis, Thystère-Tchicaya Jean-Pierre, Okandza Jacob, Bongouandé Émile-Aurélien et Gombé Jean-Pierre furent commis à cette tâche, qui accoucha de ce texte, qui allait devenir

la déclaration du 12 décembre 1975.

Cette déclaration résultait des critiques et de l'autocritique faites par les 45 membres du comité central du PCT sur la situation préoccupante qui prévalait dans le pays, caractérisée par le fait que les entreprises d'État mises en place par la Révolution en vue d'un combat économique ne vivaient plus et constituaient désormais le talon d'Achille de la lutte de libération, et que la direction politique manquait de cohésion et de dynamisme. Pour ces raisons, la Révolution risquait d'être récupérée par les forces réactionnaires de l'intérieur et de l'extérieur. Il fallait donc une action révolutionnaire vigoureuse en vue d'un redressement salutaire et d'une accélération du mouvement révolutionnaire au Congo. Le comité central décida d'engager un mouvement politique profond, la radicalisation.

Comme le rappelle Émile-Aurélien Bongouandé, alors secrétaire permanent du bureau politique du comité central du PCT chargé de l'organisa-

tion et de l'administration : « *La mission essentielle de la radicalisation était de modifier qualitativement et de juguler la situation décriée, de lier la théorie à la pratique, de mobiliser le peuple congolais pour accélérer la lutte de libération nationale, en vue du socialisme. Le comité central en avait appelé à la conscience du peuple travailleur pour supporter toute épreuve et tout désagrément qui pourraient résulter d'un changement de mode de vie artificiel auquel l'avait habitué l'impérialisme. Ce mouvement de radicalisation, qui se voulait profond, devait gagner progressivement, mais fermement, tous les milieux : la ville, la campagne, l'usine, l'atelier, le bureau, l'école, la caserne, ainsi que tous les secteurs de la vie nationale... L'économie, l'éducation, la culture, la justice, la presse, etc. Le comité central du PCT avait indiqué que pendant toute la phase de radicalisation du processus révolutionnaire, les cadres et les vaillants combattants de l'Armée populaire nationale de-*

vaient soutenir ce mouvement et assurer la sécurité du peuple et les acquis de la Révolution des 13, 14 et 15 août 1963, pour que tout soit pour le peuple et rien que pour le peuple. » Tout un programme, ajouterons-nous. Mais la déclaration du 12 décembre 1975 et la Révolution ont, depuis, sombré dans les décombres de l'histoire.

Un pan de l'évolution récente de notre pays disparaît, progressivement, dans l'anfractuosité de la mémoire. « Brin d'histoire », pour combattre l'oubli, nous invite à l'exploration et à l'appropriation de toutes les péripéties de notre histoire, pour savoir d'où nous venons, afin de tracer des perspectives d'avenir en nous servant de l'héritage de ces temps forts, comme celui de la déclaration du 12 décembre 1975, qui ont modelé le Congo d'aujourd'hui. Notre histoire, jonchée de tragédies, n'aura pas été un long fleuve tranquille. Ne l'oublions pas.

Mfumu